

**N°1 – DÉCEMBRE 2020**

*Le Bulletin Municipal  
2020*



## **ÉTUDE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE**

## **ACTIONS ENGAGÉES ET PROJETS**

**p. 6**  
Situation  
financière

**p. 15**  
Démarches et  
solutions

**p. 23**  
Actions  
réalisées et  
Projets

**p. 42**  
La Gazette



## I. Finances

- A. Eléments de compréhension **P5**
- B. Situation financière **P6-13**
  - 1. *Analyse du fonctionnement*
  - 2. *Analyse des investissements en cours*
  - 3. *Endettement de la commune*
  - 4. *Capacité d'autofinancement*
  - 5. *Etats des services*
- C. Bilan de la situation financière **P13**

## II. Démarches et Solutions

- A. Notre action, notre projet **P16**
- B. Nos réponses à la situation financière de la commune **P17-22**
  - 1. *La rationalisation des services*
  - 2. *La gestion efficiente de nos équipements*
  - 3. *Le fonctionnement participatif, les projets citoyens*
  - 4. *Un projet de territoire*
  - 5. *Des projets au financement optimisé*
  - 6. *La construction d'une attractivité*

## III. Projets réalisés et en cours

- A. Communication **P24**
- B. Social & Santé **P25**
- C. Aménagement & Développement Durable **P26-27**
- D. Economie et Tourisme **P28-30**
- E. Education & Culture **P31-32**
- F. Sports & Vie associative **P33-34**

## IV. Chantiers & Travaux **P36-37**

- A. Mairie
- B. Piscine
- C. Halle Sportive
- D. EHPAD
- E. Ecole
- F. Gendarmerie

## V. Qui sommes-nous ?

- A. Le personnel municipal **P38**
- B. L'équipe d'élus **P38-39**
- C. Responsabilités et fonctions **P40-41**



## édito

Chères Limognaises, chers Limognais,

Nous sommes heureux de pouvoir en ce mois de décembre vous livrer ce bulletin municipal. Il vient compiler notre constat sur la situation de la commune, nos projets et nos solutions pour construire un projet positif pour Limogne.

Nous avions au départ prévu de vous rencontrer lors d'une réunion publique le 1<sup>er</sup> décembre. Nous souhaitons vous apporter tous les éléments de ce bulletin lors d'une soirée ensemble. L'objectif était également de pouvoir répondre à vos questions et de lancer certains groupes élus-citoyens pour réfléchir à des thématiques précises et construire des projets collaboratifs.

La situation sanitaire en a décidé autrement. Nous voulions donc malgré tout vous fournir toutes ces informations. Dès que les protocoles nous le permettront, nous envisagerons à nouveau la tenue d'une réunion publique.

Ce bulletin est donc dense. Il est fourni, il contient un bilan financier de la commune, pose nos projets, nos solutions, présente notre équipe.

Je suis conscient qu'il fera l'objet d'une longue lecture ! Nous aurions préféré vous partager tous ces éléments en réunion. Mais nous ne souhaitons pas, avec le conseil municipal, su-

bir le contexte sanitaire et laisser passer les semaines avant de vous communiquer ces messages. L'année se termine. Cela fait 6 mois que nous sommes installés, et il était temps pour nous de poser un premier jalon.

J'espère qu'il vous illustrera combien nous sommes investis dans nos fonctions, combien malgré la situation financière délicate de la commune nous souhaitons mener de beaux projets. Nous tâcherons le mieux possible d'équilibrer les comptes et de conduire une action ambitieuse mais raisonnable.

Les fêtes de fin d'année approchent.

Elles viennent conclure une année particulière où le lien social s'est vu profondément affecté par l'épidémie de Covid-19.

Alors, je vous souhaite, plus peut-être que pour toutes les autres années, de très belles fêtes et de beaux moments avec les gens que vous aimez.

Bien à vous.

Matthieu Gaillard

Maire de Limogne-en-Quercy

### CONTACT

#### **Mairie**

9 Place de la Mairie - BP 2

Tél : 05.65.31.50.01

#### E-mail :

accueil.mairie@limogneenquercy.fr

#### Ouverture:

Lundi, mardi, jeudi 14h - 17h30

Mercredi 9h - 12h / 14h - 17h30

Vendredi 9h - 12h

[www.mairie-limogne.fr](http://www.mairie-limogne.fr)



## Permanence des élus

**> Le maire peut vous recevoir sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.**

**> Les adjoints au Maire ainsi que les conseillers municipaux, tiennent des permanences toute la semaine. Vous pouvez les rencontrer sur rendez-vous, pour toutes interrogations ou échanges concernant les affaires communales.**



# Finances

## A. ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION.....

Un budget communal se compose de deux parties : la **section fonctionnement** et la **section investissement**, qui chacune comportent une colonne recettes et une colonne dépenses.

**Qu'est-ce que regroupe la section de fonctionnement ?**

Elle définit toutes les charges liées au fonctionnement courant de la collectivité.

En termes de dépenses de fonctionnement, nous parlons ici des charges de personnel, des charges générales (la facture d'eau de la mairie par exemple...). Cela comporte également les subventions aux associations, mais aussi les intérêts de la dette ou les amortissements.

Les recettes de fonctionnement comportent tout ce que la collectivité peut percevoir en termes de recettes fiscales, des dotations versées par l'Etat ou des produits de l'exploitation du domaine communal. Concrètement, ici se regroupent les produits de la taxe foncière mais aussi les recettes liées à notre piscine, à notre marché, etc...

**Qu'est-ce que regroupe la section d'investissement ?**

Ce sont toutes les opérations qu'on pourrait qualifier d'« exceptionnelles ». Ce sont elles qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine communal.

Les dépenses d'investissement représentent les dépenses liées aux équipements de la collectivité. On parle ici des travaux sur le domaine public, mais aussi les acquisitions mobilières ou immobilières. Elles recensent également le remboursement en capital de la dette.

Concernant les recettes d'investissement, ce sont les emprunts, les dotations et subventions de l'Etat.

### Budget de Fonctionnement



#### Dépenses

Personnel  
Energies/Fluides  
Assurances  
Impôts  
Subventions aux associations  
Intérêts de la dette

#### Recettes

Impôts locaux  
Dotations  
Recettes (piscine, maison des associations, etc...)

### Budget d'Investissement



#### Dépenses

Travaux  
Remboursement du capital de la dette

#### Recettes

Emprunts  
Dotations et Subventions de l'Etat

### Pour résumer:

Nous pourrions utiliser une comparaison avec la vie de chacun.

D'un côté, il y a le fonctionnement. Vous avez des dépenses (logement, alimentation, etc...) mais aussi des recettes (salaires, retraites, aides). On parle donc ici de toutes vos dépenses et recettes courantes.

Episodiquement, vous allez pouvoir investir, en construisant la terrasse d'une maison ou en achetant une voiture. Elles vont entraîner des dépenses d'investissement pour lesquelles vous aurez un crédit et/ou des aides.

## B. SITUATION FINANCIÈRE

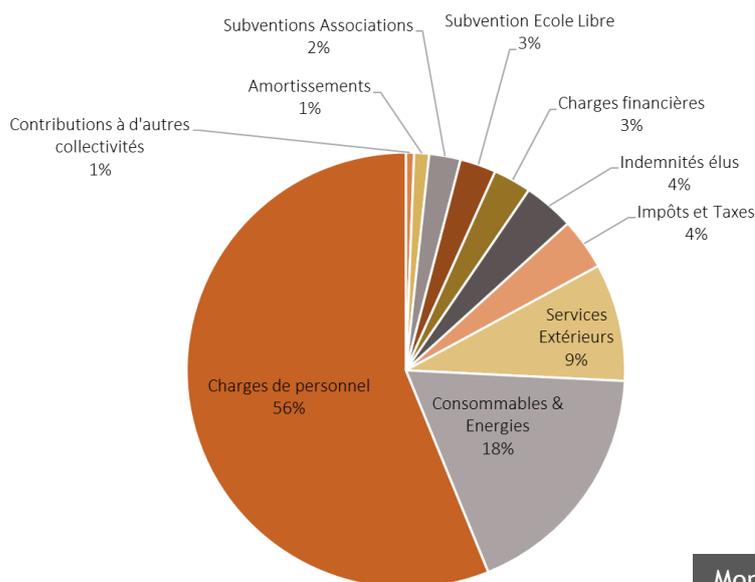
### Information préliminaire

Toutes les informations proviennent de la Trésorerie de Lalbenque et du Ministère des Finances. Les données consolidées et officielles portent sur l'année 2019.

Les communes avec lesquelles sont établies des comparaisons, sont des communes de 500 à 2000 habitants. Cette strate de comparaison est définie par la Direction Générale des Finances Publiques.

### 1. Analyse du bilan de fonctionnement en 2019

Répartition des dépenses de fonctionnement

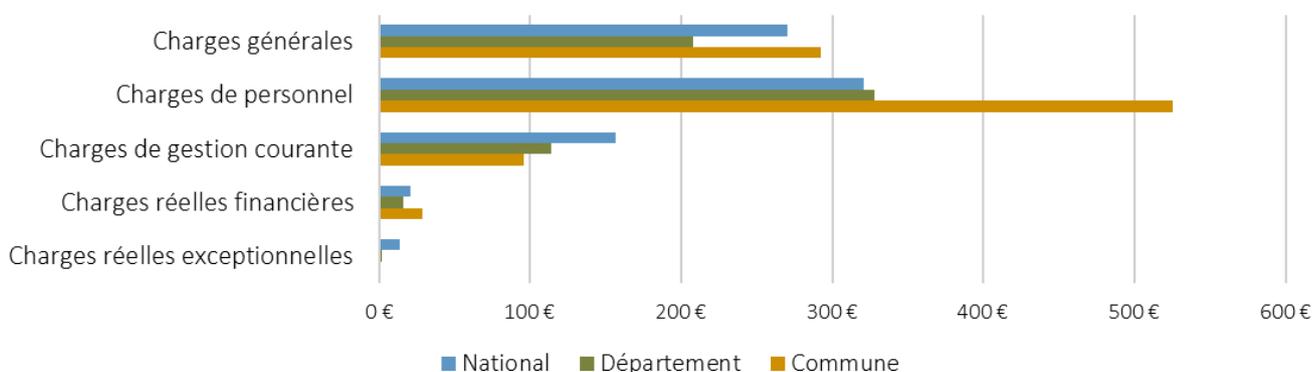


**Les dépenses de fonctionnement**  
En 2019 ont été de 738 528 €. Elles se composent comme suit:

> A titre de repères, voici un tableau comparatif et un graphique pour l'illustrer:

| Dépenses de fonctionnement      | Montant en € par hab. pour la strate de référence (2019) |             |        |          |
|---------------------------------|--|-------------|--------|----------|
|                                 | Commune  | Département | Région | National |
| Charges générales               | 292 €  | 208 €       | 255 €  | 270 €    |
| Charges de personnel            | 525 €  | 328 €       | 350 €  | 321 €    |
| Charges de gestion courante     | 96 €   | 114 €       | 145 €  | 157 €    |
| Charges réelles financières     | 29 €   | 16 €        | 21 €   | 21 €     |
| Charges réelles exceptionnelles | 0 €  | 2 €         | 10 €   | 14 €     |

Montant par hab pour la strate de référence

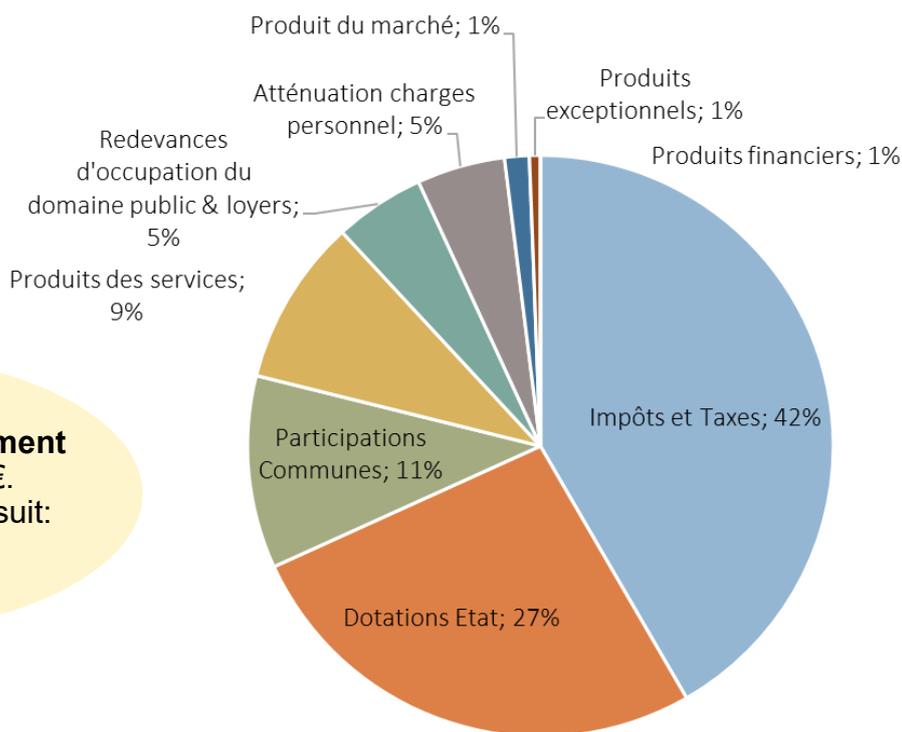


### Pour résumer :

Les charges de personnel de notre commune sont de 60% supérieures à la moyenne lotoise comme nationale.

Les charges générales sont de 40% supérieures à la moyenne lotoise, 8% à la moyenne nationale.

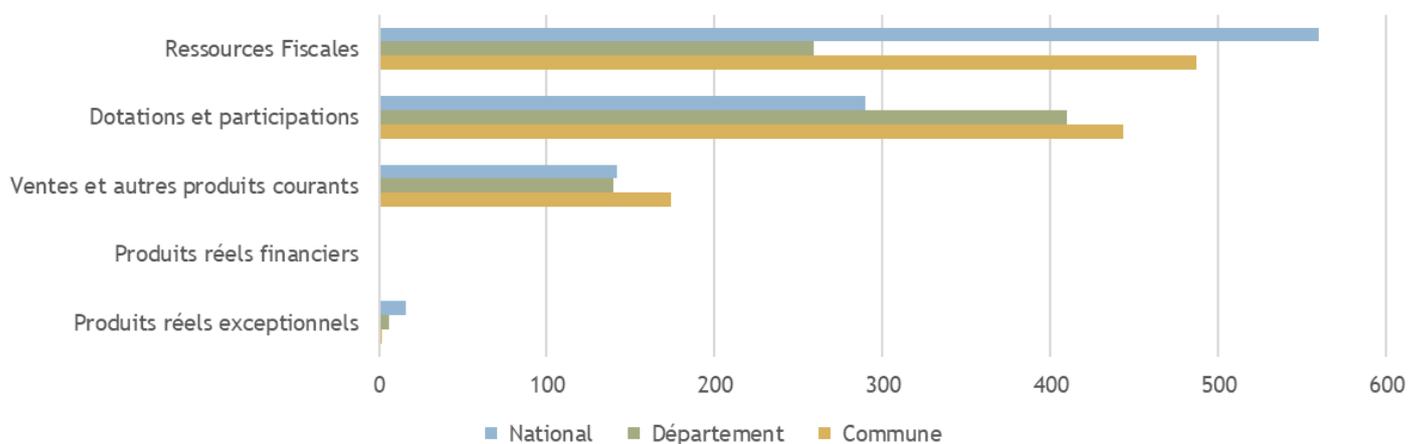
## Répartition des Recettes de fonctionnement



**Les recettes de fonctionnement**  
En 2019 ont été de 867 104 €. Elles se composent comme suit:

| Recettes de fonctionnement         | Montant en € par hab. pour la strate de référence (2019) |             |        |          |
|------------------------------------|--|-------------|--------|----------|
|                                    | Commune  | Département | Région | National |
| Ressources Fiscales                | 487 €  | 259 €       | 496 €  | 560 €    |
| Dotations et participations        | 443 €  | 410 €       | 339 €  | 290 €    |
| Ventes et autres produits courants | 174 €  | 140 €       | 162 €  | 142 €    |
| Produits réels financiers          | 0 €  | 0 €         | 0 €    | 1 €      |
| Produits réels exceptionnels       | 2 €  | 6 €         | 7 €    | 16 €     |

## Montant par hab pour la strate de référence



### Pour résumer:

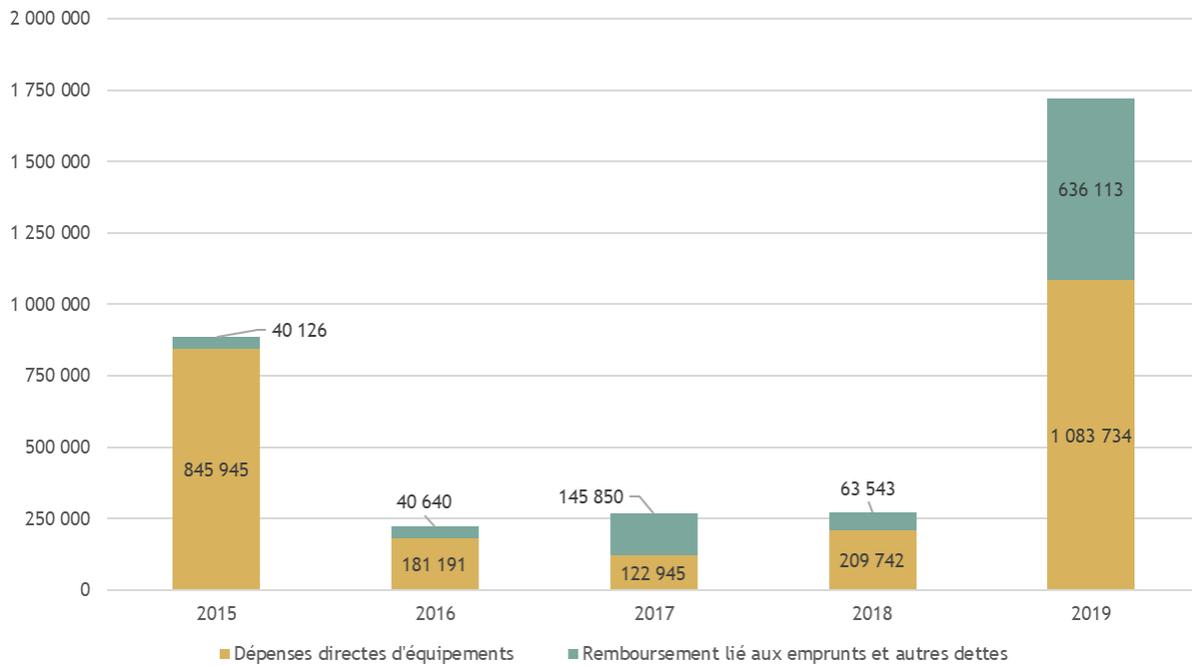
Les recettes fiscales pour notre commune sont de 13% inférieures à la moyenne nationale des communes de la même strate, mais 88% supérieures à la moyenne de celles du département.

## 2. Analyse des investissements en cours

### Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement en 2019 ont été de 1 719 847 €. Elles se composent comme suit:

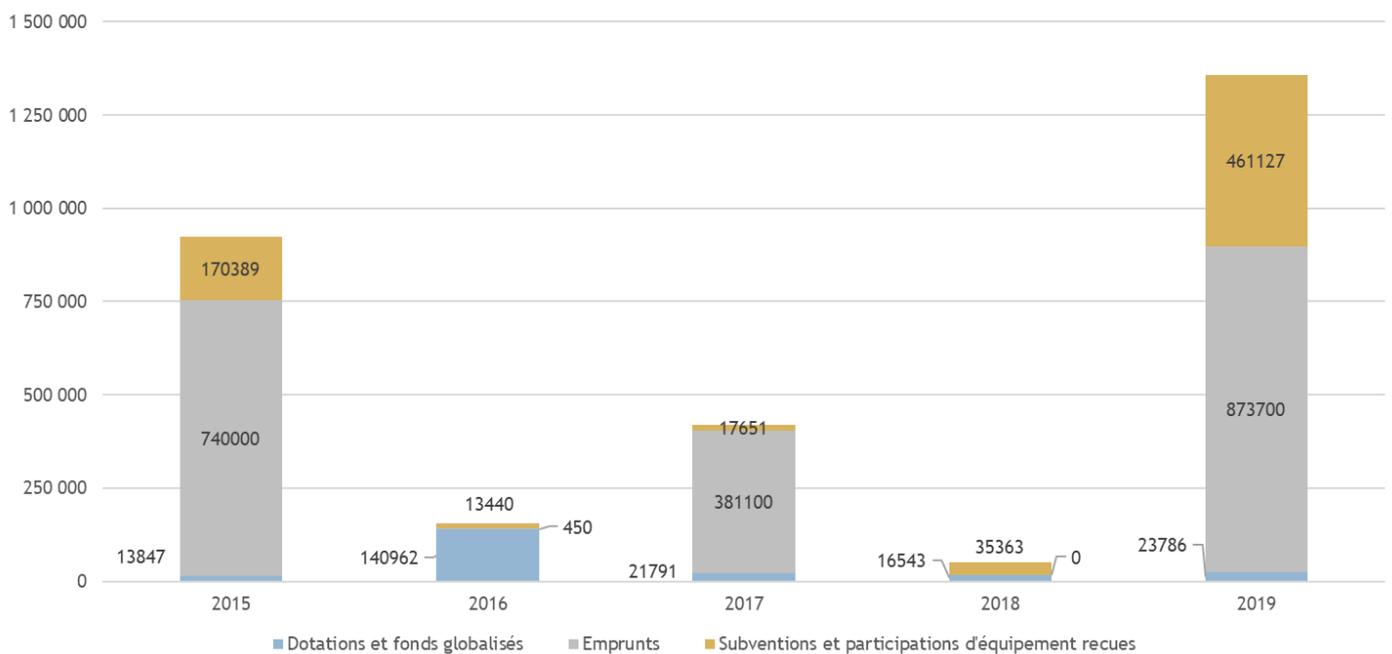
Evolution des principales dépenses d'investissement (en Euros)



### Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement en 2019 ont été de 1 358 613 €. Elles se composent comme suit:

Evolution des principales recettes d'investissement (en Euros)

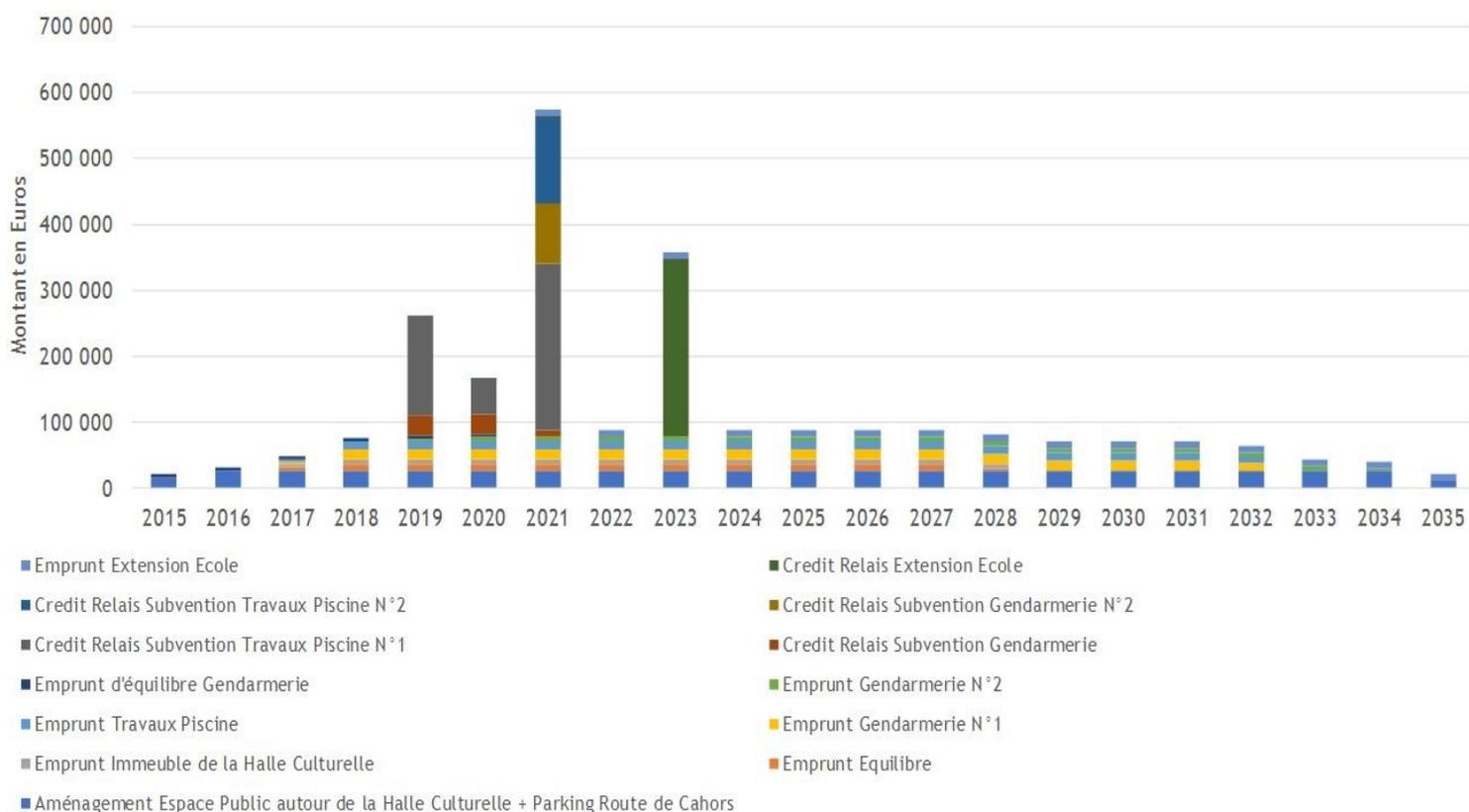


Les différentes dépenses directes d'équipement, pour lesquelles nous avons de nombreux emprunts en cours, portent sur les chantiers suivants:

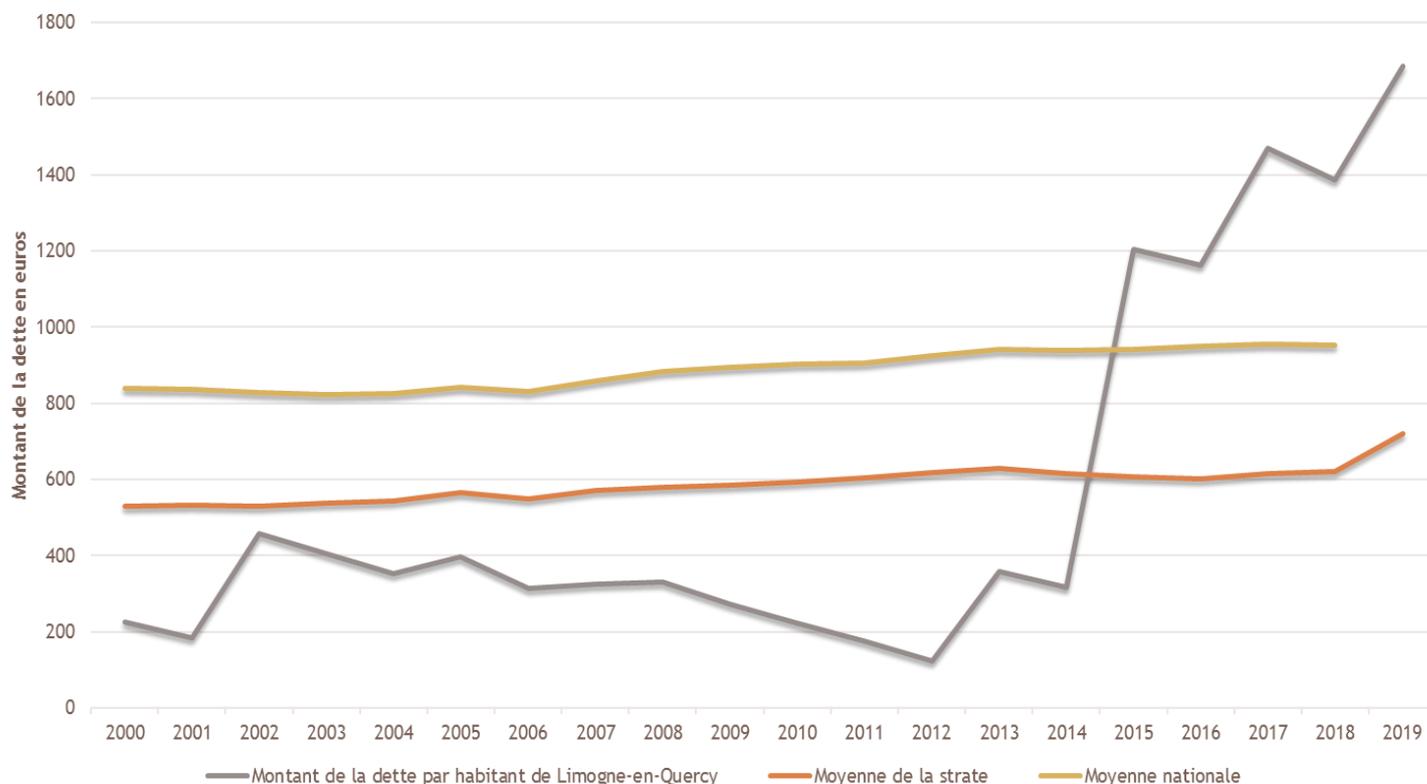
| Chantiers   | Aménagement Parking<br>Route de Cahors | Rénovation Gendarmerie | Rénovation Piscine | Extension Ecole | Total     |
|---|--|------------------------|--------------------|-----------------|-----------|
| Montant de l'investissement                       | 832 223                                | 467 695                | 803 772            | 459 811         | 2 563 501 |
| Date de lancement des travaux                     | 2015                                   | 2017                   | 2019               | 2019            |           |
| Subvention Intercommunalité                       | -                                      | 20 800                 | 100 000            | 9 200           | 130 000   |
| Subvention Département                            | 51 831                                 | -                      | 150 000            | 64 139          | 265 970   |
| Subvention Région                                 | 28 129                                 | 14 578                 | 37 670             | 21 000          | 101 377   |
| Subvention Etat                                   | 134 214                                | 117 878                | 200 581            | 160 347         | 613 020   |
| FCTVA (Fonds de Compensation<br>TVA)              | 129 442                                | -                      | 131 851            | 75 427          | 336 720   |
| A la charge de la commune de<br>Limogne en Quercy | 488 607                                | 314 439                | 183 670            | 129 698         | 1 116 414 |

## 3. Endettement de la commune

Echéancier d'emprunts de la commune



## Dettes par habitant



### Pour résumer:

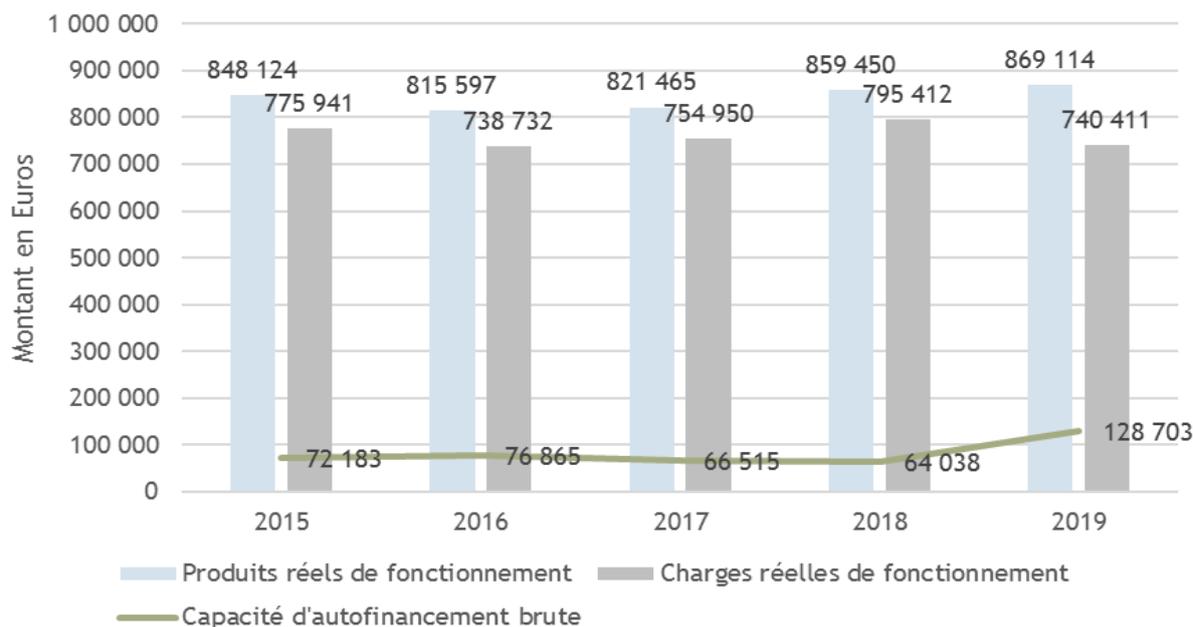
Notre capacité de désendettement, soit le nombre d'années nécessaires pour rembourser l'emprunt - tout en payant évidemment nos charges de fonctionnement -, est de 10,26 années, quand la moyenne nationale est de 3,17 années. Soit trois fois plus.

L'endettement de Limogne-en-Quercy est de 1685 Euros par habitant quand la moyenne locale et nationale est de 720 Euros par habitant. Soit près de trois fois plus.

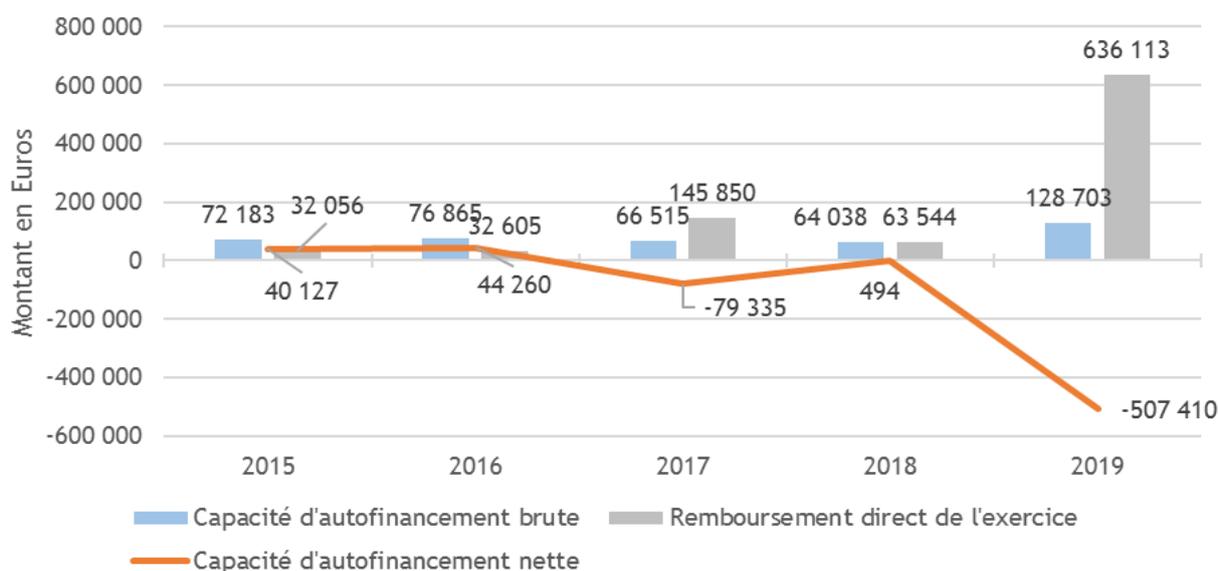
Limogne fait partie des 8% des communes les plus endettées de France (au regard de son endettement par habitant).

## 4. Notre capacité d'autofinancement

### Capacité d'autofinancement brute



### Capacité d'autofinancement nette



#### Pour résumer:

La CAF (Capacité d'Autofinancement Brute) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement. Sur l'année 2019, il a augmenté pour atteindre 128 703 Euros.

En revanche la Capacité d'Autofinancement nette, représente l'excédent du fonctionnement après avoir remboursé les dettes en capital. Cet indicateur mesure la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

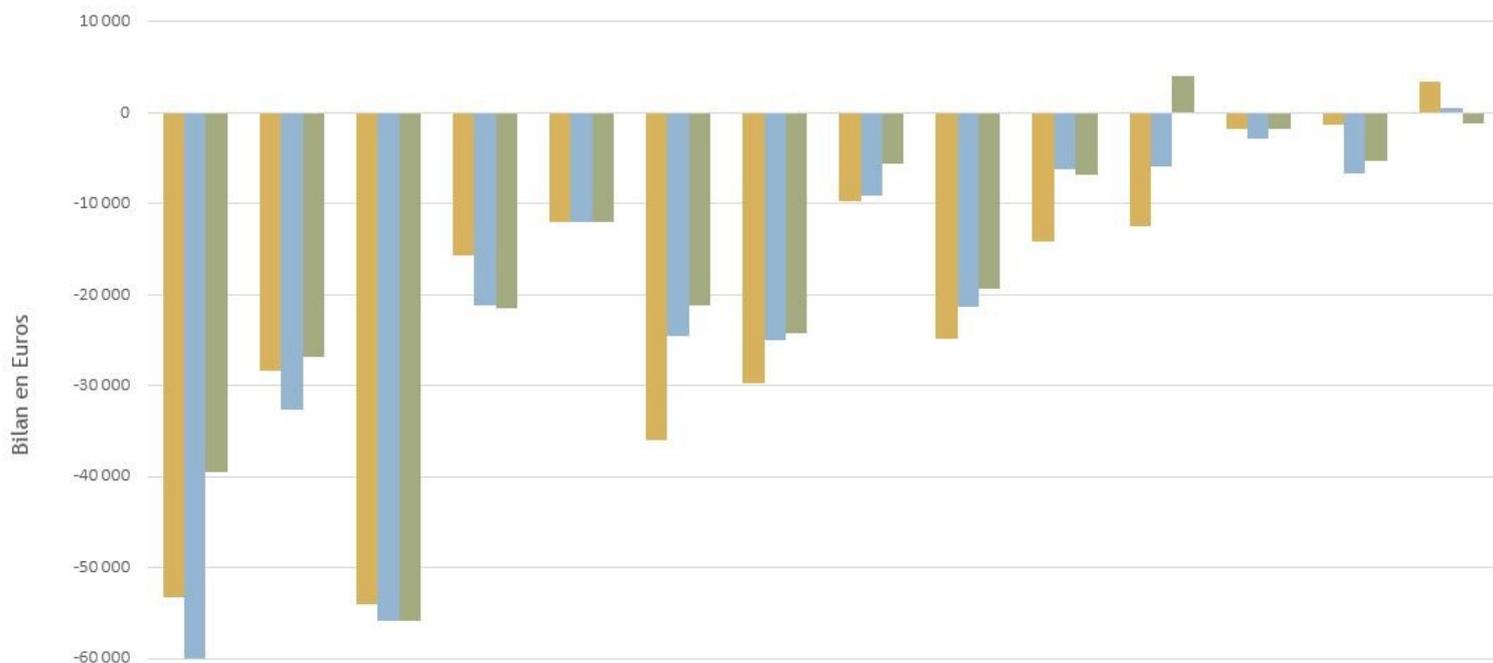
**Pour notre commune de Limogne, cette capacité d'autofinancement nette est donc très largement négative, puisqu'elle est de - 507 410 Euros.**

**> Qu'est-ce que cela signifie ? Au lieu de commencer l'année 2020 avec un matelas d'économies, la commune est partie avec un déficit de 507 410 Euros.**

## 5. État des services

| Services & Bâtiments Communaux     | Bilan 2019      | Montant pris en charge par d'autres communes | Reste à charge pour Limogne en Quercy | Bilan sur 2018  | Bilan sur 2017  |
|------------------------------------|-----------------|--|---------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Piscine                            | -53 203         | 0  | -53 203                               | -60 009         | -39 577         |
| Cantine                            | -28 397         | 0  | -28 397                               | -32 720         | -26 831         |
| Ecole Maternelle                   | -53 980         | -31 788                                      | -22 192                               | -55 837         | -55 825         |
| Bibliothèque municipale            | -15 704         | 0  | -15 704                               | -21 214         | -21 458         |
| Temps d'activité périscolaire      | -35 993         | -24 068                                      | -11 926                               | -24 574         | -21 199         |
| Bibliothèque scolaire              | -29 799         | -19 926                                      | -9 873                                | -25 002         | -24 252         |
| Gîte de la Maison des Associations | -9 779          | 0  | -9 779                                | -9 191          | -5 606          |
| Ecole Primaire                     | -24 847         | -18 962                                      | -5 885                                | -21 362         | -19 286         |
| Entretien Technique Ecole          | -14 100         | -9 428                                       | -4 672                                | -6 200          | -6 800          |
| Transports scolaires               | -12 416         | -8 302                                       | -4 114                                | -5 897          | 3 996           |
| Maison des Associations            | -1 713          | 0  | -1 713                                | -2 856          | -1 846          |
| Garderie                           | -1 335          | -893   | -442                                  | -6 599          | -5 243          |
| Gîte de la Halle                   | 3 446           | 0  | 3 446                                 | 500             | -1 123          |
| <b>Total</b>                       | <b>-277 820</b> | <b>-113 367</b>                              | <b>-164 454</b>                       | <b>-270 961</b> | <b>-225 050</b> |

Evolution financière des services communaux



|                | Piscine | Cantine | Ecole Maternelle | Bibliothèque municipale | Halle Culturelle | Temps d'activité périscolaire | Bibliothèque scolaire | Gîte de la Maison des Associations | Ecole Primaire | Entretien Technique Ecole | Transports scolaires | Maison des Associations | Garderie | Gîte de la Halle |
|----------------|---------|---------|------------------|-------------------------|------------------|-------------------------------|-----------------------|------------------------------------|----------------|---------------------------|----------------------|-------------------------|----------|------------------|
| Bilan 2019     | -53 203 | -28 397 | -53 980          | -15 704                 | -12 000          | -35 993                       | -29 799               | -9 779                             | -24 847        | -14 100                   | -12 416              | -1 713                  | -1 335   | 3 446            |
| Bilan sur 2018 | -60 009 | -32 720 | -55 837          | -21 214                 | -12 000          | -24 574                       | -25 002               | -9 191                             | -21 362        | -6 200                    | -5 897               | -2 856                  | -6 599   | 500              |
| Bilan sur 2017 | -39 577 | -26 831 | -55 825          | -21 458                 | -12 000          | -21 199                       | -24 252               | -5 606                             | -19 286        | -6 800                    | 3 996                | -1 846                  | -5 243   | -1 123           |

## Fréquentation & Origine des Usagers des services publics de Limogne-en-Quercy

|  | Part des usagers résidant à Limogne-en-Quercy | Part des usagers résidant hors de Limogne en Quercy | Part des usagers de la Communauté de Communes Pays de Lalbenque-Limogne (hors Limogne) | Part des usagers résidant hors de la Communauté de Communes Pays de Lalbenque-Limogne |
|--|---|---|--|---|
| <b>Services ou Equipements Publics</b>               |   |   |  |   |
| Ecole Publique                                       | 33%   | 67%   | 32%  | 35%   |
| Bibliothèque Municipale                              | 39%   | 61%   | 29%  | 32%   |
| Formation Multimédia Municipale                      | 21%   | 79%   | 48%  | 31%   |
| Centre de Loisirs Intercommunal - ALSH Extrascolaire | 20%   | 80%   | 45%  | 35%   |
| Centre Médico-Social Départemental                   | 18%   | 82%   | NC   | NC  |
| Mairie - Secrétariat                                 | 43%   | 57%   | NC   | NC  |
| Maison des Associations                              | 48%   | 52%   | NC   | NC  |
| Halle Culturelle (associatif)                        | 37%   | 63%   | NC   | NC  |
| Centre de Secours (secteurs des interventions)       | 21%   | 79%   | 35%  | 44%   |
| Stade de Football                                    | 21%   | 79%   | 56%  | 22%   |
| Boulodrome   | 35%   | 65%   | 43%  | 22%   |
| Gendarmerie (secteurs des interventions)             | 36 communes desservies                        |   |  |   |
| <b>Services Privés</b>                               |   |   |  |   |
| Ecole Privée   | 49%   | 51%   | 33%  | 18%   |
| Commerces - Gamm Vert                                | 30%   | 70%   | 43%  | 27%   |
| Commerces - Boucherie Escrozailles                   | 37%   | 63%   | 31%  | 32%   |
| Commerces - Quincaillerie                            | 27%   | 73%   | 33%  | 41%   |
| Commerces - Supermarché Utile                        | 31%   | 69%   | 49%  | 20%   |
| <b>Associations</b>                                  |   |   |  |   |
| Association Causses Sud 46                           | 21%   | 79%   | 56%  | 22%   |
| Association Boule de Limogne                         | 35%   | 65%   | 43%  | 22%   |
| Association Théâtre                                  | 67%   | 33%   | NC   | NC  |
| Association Yoga                                     | 50%   | 50%   | NC   | NC  |
| Association Cirque                                   | 89%   | 11%   | NC   | NC  |
| Association Yoga Dynamique                           | 75%   | 25%   | NC   | NC  |
| Ecole de Musique                                     | 24%   | 76%   | 46%  | 30%   |
| Association Dessin                                   | 30%   | 70%   | NC   | NC  |
| Association Remue Méninges                           | 77%   | 23%   | NC   | NC  |
| Association Cercle de l'amitié                       | 32%   | 68%   | NC   | NC  |
| Association Sophrologie                              | 43%   | 57%   | NC   | NC  |
| Association Chantier Voix                            | 52%   | 48%   | NC   | NC  |
| Association Gymnastique                              | 50%   | 50%   | NC   | NC  |
| Atelier Chants                                       | 13%   | 88%   | NC   | NC  |
| Association Photo                                    | 40%   | 60%   | NC   | NC  |
| Association de Chasse                                | 55%   | 45%   | 2%   | 43%   |
| Association Qi Jong                                  | 24%   | 76%   | NC   | NC  |
| <b>Autres</b>  |   |   |  |   |
| Presbytère & Paroisse                                | 20%   | 80%   | NC   | NC  |

Toutes ces données ont été fournies par les services, commerces, associations concernés. L'étude se base sur les effectifs ou fréquentations enregistrés en 2020.

## C. BILAN DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La situation financière de notre commune, comme vu plus haut, est très délicate.

L'endettement est très important. Il ne va pas s'améliorer, ni sur le court terme ni sur le moyen terme, puisque nous avons dû solliciter de nouveaux prêts bancaires pour payer les travaux de l'extension de l'école publique et devons en souscrire un supplémentaire pour payer

notre part de la Halle Sportive. La commune ne dispose en effet pas des fonds propres pour payer ces investissements.

La situation explique que même si les ressources fiscales sont importantes en comparaison avec la moyenne lotoise, elles ne compensent qu'en partie des charges en augmentation dont certaines sont déjà bien supérieures aux moyennes départementales ou na-

tionales, et ne permettent pas de financer les investissements nécessaires.

Si **une maîtrise de nos finances et une gestion efficiente de nos services s'imposent de façon impérieuse**, il convient de tirer deux conclusions de cette situation financière:



⇒ **Les dépenses en équipements et sur les infrastructures auraient dû être mieux lissées sur le temps.** Certaines infrastructures communales étaient dans un grand état de vétusté et avaient manqué d'entretien ou de rénovations au fil du temps. Parmi tous les chantiers lancés par la mandature précédente, celui de la Gendarmerie Nationale et celui de la piscine s'expliquent principalement par cette raison. La Gendarmerie Nationale avait en effet conditionné le maintien de sa présence dans la commune à une réfection des locaux. Elle menaçait de partir. La piscine accusait également d'importantes fuites d'eau et les autorités sanitaires en envisageaient la fermeture.

⇒ **Notre commune a les fonctions sur notre territoire d'un ancien chef-lieu de canton mais ne dispose pas des moyens pour en assumer la charge.** Elle possède des équipements sans rapport avec ceux d'une commune de 800 habitants car ils desservent en fait tous les habitants du territoire. Comme l'étude des fréquentations le montre, les services, commerces, etc... basés à Limogne sont en moyenne fréquentés par 70% de personnes ne résidant pas dans notre commune. Or la charge financière de ces services est en très grande partie à notre seule charge communale :

◆ **D'un point de vue du fonctionnement** : la majorité des services publics prennent place dans des bâtiments communaux et sont assurés par des employés municipaux.

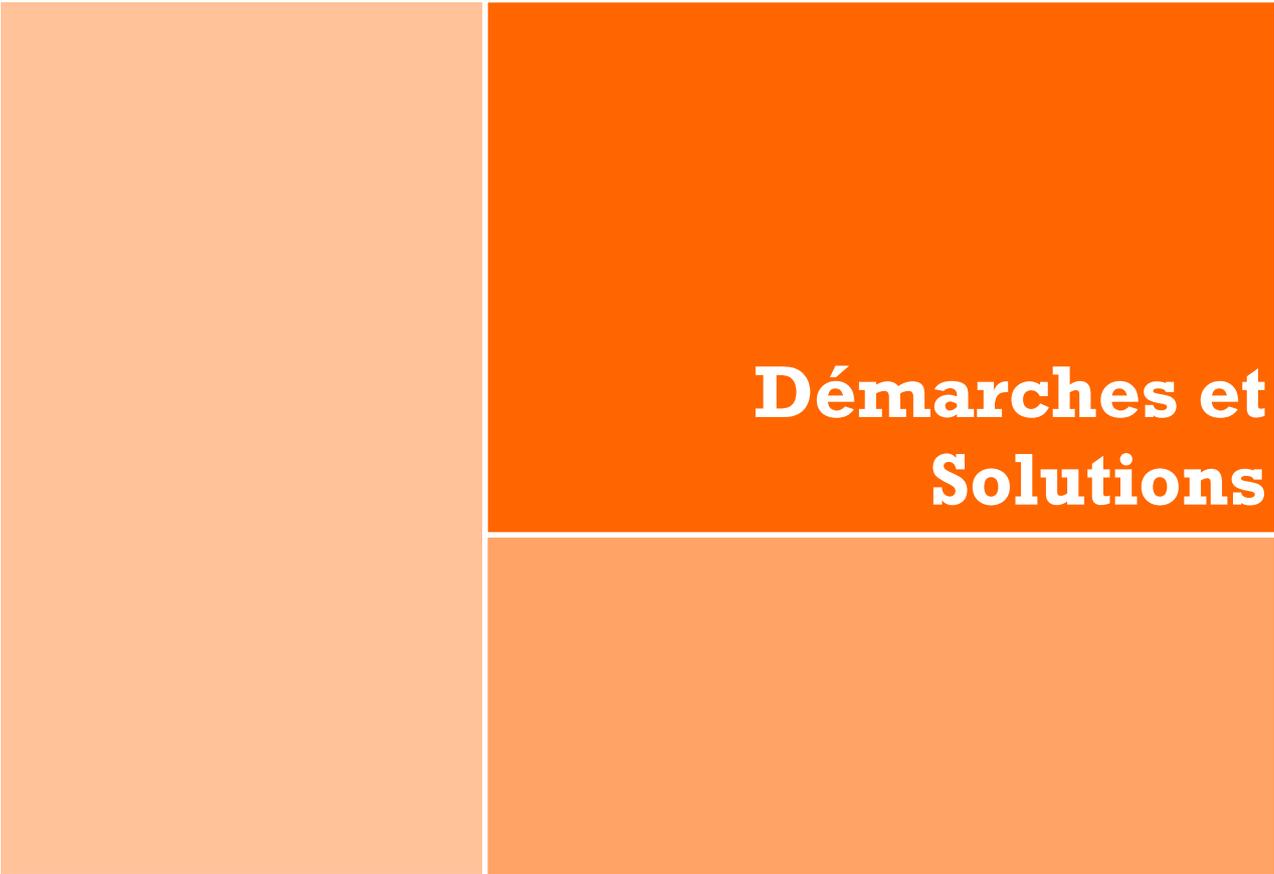
Bibliothèque, piscine, formation multimédia, marché sont utilisés en grande majorité par des résidents des communes environnantes mais c'est Limogne qui en paye les charges de personnel. Pour ces services, comme pour d'autres (école de musique, centre médico-social, associations limognaises et non limognaises, etc.), la commune met à disposition des bâtiments dont elle paye les charges courantes, du nettoyage jusqu'aux factures énergétiques. Pour l'école, une partie du fonctionnement est prise en charge par les communes de résidence des enfants au prorata du nombre d'élèves, mais par exemple, la charge d'encadrement des enfants à la cantine reste à notre seule charge (28 000 Euros par an).

◆ **D'un point de vue de l'investissement** : la commune a investi notamment près de 630 000 Euros de finances communales lors de la précédente mandature pour les 3 chantiers de la gendarmerie, de la piscine, et de l'école. Or la gendarmerie ne dessert pas que Limogne mais 36 communes, l'école était fréquentée en janvier 2020 par 67% d'enfants non Limognais. La piscine attire un grand nombre de touristes mais aussi d'habitants des communes voisines.

Plusieurs autres bâtiments communaux (office de tourisme, école, bibliothèque, vestiaires de la piscine, etc...) ont des défauts très importants que ce soit en toitures ou en termes d'isolation thermique. L'office de tourisme ferme ainsi désormais l'hiver en raison de trop grandes factures énergétiques. Le

bâtiment le plus ancien de l'école, où sont accueillies les classes de la grande section maternelle jusqu'au CE2 possède une grande partie de ses fenêtres en simple vitrage. La consommation de fioul y est très importante, en constante augmentation (près de 12000 Euros par an). La cantine scolaire a exactement le même problème. Les investissements sont nécessaires, ils diminueraient les coûts énergétiques, améliorerait le confort des enfants et des usagers en général. Mais la commune n'en a pas les moyens.

Limogne dispose de services indispensables au territoire, mais aujourd'hui il y a une inadéquation entre ses ressources fiscales communales et les finances nécessaires pour maintenir ces services. Notre commune, elle, ne profite pas d'une croissance économique ou démographique, qui élargit sa base fiscale et augmenterait ses ressources. Les services basés à Limogne restent indispensables au territoire, mais Limogne se retrouve face au défi structurel de leur maintien.



**Démarches et  
Solutions**

## A. NOTRE ACTION, NOTRE PROJET.....

La situation financière de notre commune impose évidemment d'adapter l'ensemble de nos projets à l'aune de ces éléments.

Mais elle ne doit affecter en rien les grands axes du projet de campagne que nous vous avons présenté. Il repose sur 4 piliers



Depuis notre installation, nous cherchons à **revitaliser notre bourg** pour le rendre plus attractif et plus agréable à vivre. Agrandissement de marché, piétonnisation du centre le dimanche, projet de réaménagement de la traversée du bourg en sont autant d'exemples.

L'objectif est de **soutenir le lien entre les habitants** de notre commune. La Covid-19 complexifie évidemment nos rencontres et nos moments de convivialité. Mais l'avenir de notre commune passe par l'union de sa population et son implication citoyenne. Dans un contexte général de transfert de compétences depuis la commune, la vitalité d'un village tient à la façon dont une mairie peut co-

construire les projets avec les habitants afin qu'ils puissent eux aussi s'emparer du devenir de leur lieu de vie.

Notre commune peut durer si elle est **ouverte vers l'extérieur**. Limogne est un pôle d'équilibre doté de multiples services. Ils sont indispensables à notre bassin de vie. Pour les renforcer et les maintenir, il faut construire la mutualisation avec les communes environnantes. Il faut renforcer notre coopération pour que tous les services nécessaires à une vie sur notre territoire soient assurés.

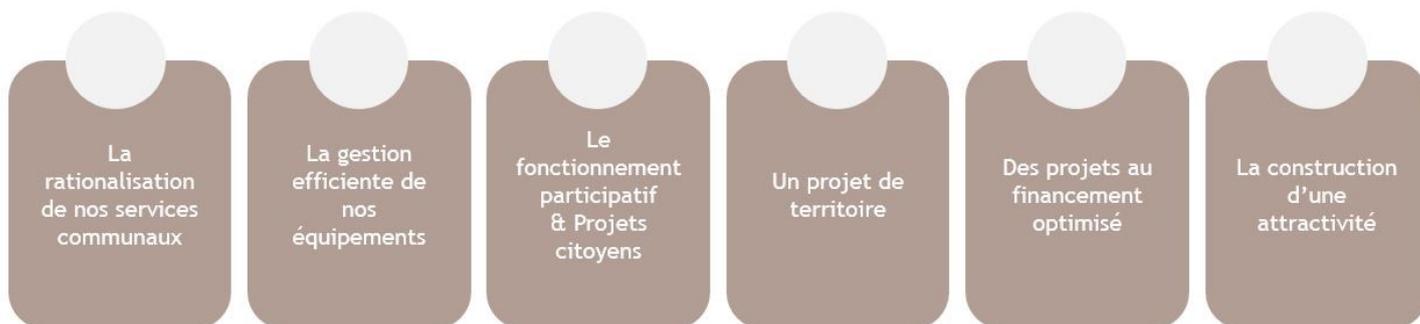
Enfin, les crises actuelles nous renvoient pour certaines d'entre elles aux choix politiques et économiques menés sur les

dernières décennies. Des décisions court-termistes, des arbitrages financiers ont remis en cause la pérennité de nos sociétés. A Limogne, à notre échelle, nous souhaitons **mener des actions durables et penser à l'avenir**. Il n'est pas question de radicalité, mais bien de choix écologiques raisonnés. Nous remplaçons les ampoules à incandescence par des LED, nous menons des opérations de rénovation énergétique, nous maîtrisons les coûts énergétiques. Il est question de bon sens pour que notre avenir à tous soit durable.

## B. NOS RÉPONSES À LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

La situation financière de la commune, tant d'un point de vue de son fonctionnement que de son investissement, impose plusieurs axes de gestion. Il nous faut avancer, dynamiser la commune, mener des projets mais il nous faut maîtriser les coûts et équilibrer les comptes.

Plusieurs lignes doivent être suivies.



### 1. La rationalisation de nos services

Pour maîtriser les charges de fonctionnement, il était nécessaire de revoir l'état et l'organisation des services, afin d'en arbitrer la nécessité, de cerner les dysfonctionnements éventuels et de mettre en place les améliorations possibles.

1. En premier, nous avons fait le choix **d'arrêter ou de diminuer certains services**:

- **Le gîte de la maison des associations.**

Ce gîte, comme vu plus haut, accusait chaque année un déficit d'exploitation de plusieurs milliers d'euros. Le mobilier était vétuste et demandait un investissement important et rapide pour satisfaire la clientèle et les labels de tourisme. De plus, pour héberger les marcheurs indispensables au tourisme et à l'économie de notre village, la commune dispose d'un autre gîte, celui attenant à la Halle culturelle, plus récent et doté de chambres. La demande peut donc être gérée. Il faut rajouter enfin que plusieurs prestataires privés dans notre village sont présents pour accueillir les marcheurs, et qu'il est de notre volonté que de promouvoir l'activité économique de tous ces acteurs.

- **La formation multimédia dispensée à la bibliothèque.**

Elle s'adresse à tous ceux qui souhaitent une aide ou une initiation informatique. Appréciée par ses usagers, elle prenait place sur trois jours par semaine à raison d'un total de 9 heures par semaine. Cette formation financée exclusive-

ment par la commune était fréquentée par moins de 30% de Limognais soit 70% d'usagers venant d'autres communes. Le besoin d'intervention informatique étant par ailleurs important auprès des différents services publics communaux (secrétariat, école, site internet mairie, etc.), nous avons décidé que la formation serait désormais dispensée à raison de 4h30 par semaine.

2. Le second axe consiste à **structurer nos services en mettant en place des règles**.

Pour de très nombreux domaines, il n'y avait pas de processus d'utilisation ou d'organisation. De l'utilisation du terrain de tennis par les usagers (remise des clés, réservation, paiement), à l'emprunt du minibus pour certaines activités associatives, en passant par le prêt de matériel, les cas sont très nombreux où la présence de règles et de processus faisait défaut. Elle entraînait non seulement une désorganisation (qui a emprunté pour la dernière fois le minibus ? qui a les clés ?), une perte de temps (secrétariat sollicité pour la disponibilité du minibus quand désormais le planning est sur Internet) et des impacts financiers (véhicule rendu sans le plein, etc...).

L'objectif est que la mairie puisse fournir des services mais aussi un cadre. C'est indispensable pour raisonner les usages et maîtriser les coûts.

### 3. Le troisième axe a consisté à **optimiser nos services pour en abaisser les coûts.**

Par exemple, à la bibliothèque sur les temps scolaires, les classes maternelles étaient reçues en présence de deux bibliothécaires municipaux, une assistante maternelle municipale et l'enseignant. Nous avons travaillé à l'organisation des séances pour que les classes soient toujours accueillies dans de bonnes conditions. Désormais c'est une bibliothécaire, aidée par l'assistante maternelle et l'instituteur qui reçoit les classes maternelles. Pour les élémentaires, les sessions sont organisées en roulement. Au lieu de séances courtes hebdomadaires, ils disposent de séances plus longues tous les quinze jours.

### 4. Le quatrième axe concerne la **gestion efficiente de notre personnel.**

Depuis notre installation, nous avons eu à **gérer 4 départs** (retraite, choix de carrière). Au lieu de chercher à remplacer poste pour poste, nous avons réorganisé les services et les plannings pour ne pas multiplier les contrats, et au contraire rebasculer les heures vers les titulaires.

**Nous formons aussi nos employés** pour qu'ils puissent avoir les compétences nécessaires à l'exercice de leur travail et ainsi réduire les externalisations coûteuses (notamment sur le secteur technique).

Pourtant, **les charges de personnel ne sont pas amenées à baisser à court-terme.**

- D'abord, comme évoqué plus haut, l'existence de nombreux services à Limogne, liés à son statut d'ancien chef-lieu de canton, requiert évidemment un certain volume d'effectifs. De la piscine au marché, de la Halle Culturelle à l'école, il faut des agents pour les gérer, les entretenir et assurer les différentes missions de service publics qui leur sont associées. Notre commune de 784 habitants, regroupant de nombreux ser-

vices, emploie ainsi 18 agents pour un équivalent de 11 Temps-Plein (voir détail dans les organigrammes en fin de bulletin).

- Sur le secteur technique, l'équipe, composée de 2 employés à plein temps, et d'un troisième travaillant seulement deux jours par semaine, était en **sous-effectif**. Aussi pour rationaliser nos services et l'usage de nos bâtiments, pour gérer le grand nombre des demandes techniques des administrés (voirie, élagage, usage des biens communaux, organisation des événements, etc.), il devenait impératif d'employer un coordinateur technique, ce qui a été réalisé. Ce nouveau coordinateur possède des compétences en foresterie, élagage mais possède aussi des habilitations électriques ou de conduite d'engins qui seront précieuses pour prendre en charge des tâches actuellement confiées à des prestataires privés. D'un point de vue budgétaire, nous baisserons donc les coûts des services extérieurs ainsi que les charges courantes mais pas ceux du personnel.

- Aussi, notre secrétaire qui officie depuis trente deux ans à la mairie, va bientôt partir en retraite. Pour organiser une passation efficace, il faudra recruter une personne bien en amont de son départ.

- Il reste à **nuancer les charges de personnel relatifs à l'école**. En effet, une grande partie de nos employés (8 personnes) y travaille. Or pour tout ce qui est du temps scolaire, les communes où habitent les enfants contribuent. D'un point de vue comptable, les charges de personnel apparaissent donc dans le budget comme un poste important, mais en réalité, sur les temps scolaires, les charges sont donc moindres pour la commune. Il faut en revanche étendre la mutualisation à tous les temps périscolaires.

## 2. La gestion efficiente de nos équipements

Notre commune possède de nombreux biens fonciers bâtis : la mairie, la maison des associations, l'école, la bibliothèque, la gendarmerie, le camping, l'ancienne perception, l'office de tourisme/musée/salle d'exposition, la halle culturelle, le gîte de la Halle, la maison de la chasse et du patrimoine, l'école de musique, la piscine, le presbytère et l'atelier technique pour l'essentiel.

Les coûts liés à ces équipements représentent par leur entretien, leur nettoyage, leurs coûts énergétiques, une charge importante pour la collectivité.

Aussi, il est nécessaire d'en assurer une gestion efficiente. Plusieurs axes sont établis :

### ⇒ Maîtriser les usages énergétiques

Le coût énergétique de nos infrastructures est très important, puisqu'il représente 11% de nos dépenses de fonctionne-

ment total. Or une partie de ces coûts s'explique par de mauvais usages. Chauffage dans des pièces vides, portes ouvertes, sont autant de détails qui à l'échelle d'une commune pèsent dans un budget. Pour exemple, la consommation annuelle de fioul à l'école est passée en 2017 de 6900 Euros à 11300 Euros en 2019. Nous sommes donc en train de sensibiliser les acteurs, de fixer des règles d'usages, d'installer des régulateurs et mettre en place des contrôles d'usages.

### ⇒ Mener des rénovations énergétiques.

Plusieurs bâtiments sont des passoires thermiques, présentant de nombreux soucis d'isolation. Les réfections prioritaires que nous lancerons seront motivées par cet enjeu.

### ⇒ Valoriser l'existant

Avant toute opération d'investissement immobilière, il s'agit d'abord de bien entretenir l'existant. Le patrimoine de la commune doit être maintenu

dans un bon état.

### ⇒ Un exemple : la mairie.

Notre décision a été d'abandonner le projet d'agrandissement initié sur les années précédentes par l'acquisition du bâtiment attenant, pour mettre en place une opération réduite de réagencement au sein de la mairie existante. Le manque de place étant problématique depuis des années, une réorganisation simple des espaces est en cours. Une enveloppe de 8000 Euros a été votée pour l'installation de nouvelles portes phoniques et thermiques qui auront l'avantage d'améliorer les conditions de travail, la sécurité à l'abord de la porte d'entrée de la mairie ainsi que de diminuer les coûts énergétiques très importants jusque-là.



## 3. Le fonctionnement participatif et les projets citoyens

Comme évoqué plus haut, notre souhait était de mener une réunion publique pour vous exposer l'ensemble des éléments de ce bulletin et lancer des groupes citoyens sur plusieurs sujets. Partie remise lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Ces groupes citoyens, associant élus et habitants, nous paraissent être indispensables au bon fonctionnement et à l'avenir de la commune.

Aujourd'hui, les dotations de l'Etat s'amenuisant, le transfert des compétences réduisant le périmètre d'action des communes, le futur est à construire ensemble. Le modèle d'une commune dispensant des services à des administrés simples utilisateurs ne vaut plus.

Il faut construire autre chose : des projets au financement participatif, des **projets impliquant les citoyens**, des lieux coconstruits avec les habitants...Limogne a su le faire par exemple avec la Maison de la Chasse et du Patrimoine. Participation financière de la commune, chantier mené par les bénévoles...la population a su s'emparer de son lieu de vie et mener à bien un projet.

Journées citoyennes pour l'élagage de nos chemins blancs,

réflexion participative sur la traversée de notre bourg, groupes de bénévoles investis dans l'embellissement du village, etc... **Ce type d'actions devient indispensable pour un avenir positif de notre collectivité.**

Plusieurs d'entre vous nous ont déjà proposé des projets et nous sommes à pied d'œuvre pour vous proposer des idées et des solutions.

A ce jour, **nous remercions déjà celles et ceux avec qui nous avons pu initier de telles actions :**

- **la confection de sapins** par les commerçants de Limogne, Edouard du P'tit Truc, Mathieu de MG Eco, les animateurs du périscolaire et les enfants de l'école pour les sapins de Noël. Jusqu'à maintenant, 40 sapins étaient en effet achetés par la commune. Cette année, seulement 20 seront commandés puisque les 20 autres seront réalisés en bois par les bénévoles. Initiative collective et écologique !

- **l'entretien du stade.** Jusqu'à maintenant réalisée par les employés de la commune, la tonte sera désormais effectuée par les adhérents du club. Nous travaillons également avec le club de foot à un arrosage rai-

sonné.

- **la gazette.** Elle est le fruit des contributions de l'équipe municipale, des habitants, des commerçants, des associations. Puis, elle est corrigée par deux bénévoles. Nous la déposons ensuite en libre-service chez nos commerçants. Elle amène ainsi les habitants à rencontrer les commerçants et soutient l'activité économique. Pour les personnes à mobilité réduite, certains d'entre vous se chargent de les leur amener. C'est ce qui pour nous constitue un cercle vertueux.

L'objectif est de **soutenir un maximum les liens entre les habitants.**

C'est en menant les projets ensemble, équipe municipale et population, que nous pourrions remporter le défi financier qui se présente devant nous.

C'est en construisant main dans la main avec la population que peut se créer le ciment social entre nos habitants, entre les générations, entre les natifs et les néoruraux.

## 4. Un projet de territoire

Limogne, par son statut d'ancien chef lieu de canton, son histoire comme sa localisation, est **un pôle de services sur son territoire.** Des commerces aux activités associatives, en passant par la fréquentation des organismes ou bâtiments publics, **les services présents à Limogne sont utilisés à 70% en moyenne par des usagers venant des communes environnantes.** Mais aujourd'hui, par la baisse des dotations, le transfert des fiscalités, la commune est en situation de grande fragilité. Car elle se retrouve face à la problématique d'assumer la charge financière de cette centralité. Les travaux lancés sur la gendarmerie, l'école ou la piscine ont été en très grande partie financés par la commune. Leur fonctionnement est aussi porté majoritairement ou exclusivement par Limogne. Pourtant la Gendarmerie s'occupe de 36 communes, l'école accueille 67% d'enfants venus des communes environnantes, la piscine profite généralement aux habitants de notre territoire, etc...



Aujourd'hui, face à nos difficultés communales d'assumer le coût de cette polarité, **la question qui se pose est le maintien des services sur le territoire.**

Or le devenir de notre territoire ne peut pas se résumer à une équation financière communale. Le devenir des services indispensables à plusieurs villages ne peut pas se résoudre aux finances d'une commune.

L'école, la bibliothèque, les activités périscolaires, sont par exemple sont des services basés à Limogne qui permettent à des familles de s'installer dans les communes proches. Le maintien de ces services est donc prépondérant non seulement pour la commune mais aussi pour les habitants des communes environnantes.

**Un service qui ferme et c'est tout le territoire qui en pâtit.**

Soutenir Limogne n'est donc pas tant aider la commune que soutenir notre territoire composé d'une dizaine de villages.

Plusieurs axes sont donc indispensables :

## 1. Le maintien des services doit se construire avec notre intercommunalité.

La présence de services permettant l'attractivité du territoire est indispensable. L'ouest de notre intercommunalité, porté par une forte croissance démographique, soutenu par le développement de Cahors et l'autoroute A20 bénéficie d'une dynamique positive. L'attractivité amène de nouveaux habitants et permet aux collectivités de connaître une augmentation des ressources fiscales.

L'Est de notre territoire intercommunal, plus rural et vieillissant ne profite pas de la même dynamique. Limogne connaît un léger déclin démographique, le solde migratoire ne compense pas l'accroissement naturel.

S'il faut donc conforter la bonne dynamique de

l'Ouest - un vrai atout pour notre intercommunalité – il faut en revanche développer l'Est et le soutenir par une politique publique. La dévitalisation de notre territoire doit être enrayerée. **Il faut donc construire un territoire équilibré et soutenir notamment les pôles afin que l'avenir de nos services ne tienne pas aux finances fragiles d'une commune.** Ne pas soutenir le pôle d'équilibre c'est de fait, remettre en cause le maintien des services sur le territoire qu'il dessert. Le projet de territoire (PADD), cadré par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) porte la nécessité d'un territoire équilibré. La pérennité de notre petite intercommunalité en dépend.

## 2. Il faut construire une mutualisation avec les communes de l'intercommunalité mais aussi avec celles qui sont en dehors.

Lorsque le sujet l'impose, il faut des échelles d'organisation et de construction intermédiaires entre la commune et l'intercommunalité. **L'école en est un bon exemple** : de nombreux enfants viennent de

communes hors de notre intercommunalité. Le projet et le maintien des services sont donc à définir avec toutes les communes impliquées.

## 3. L'objectif n'est pas d'accroître la concentration des services mais bien d'organiser un maillage entre villages.

Les pôles d'équilibre sont un support à l'attractivité du territoire, ils sont là pour permettre aux autres communes de se développer. Nous devons donc construire avec les autres villages une **offre de services complémentaire**. Un village peut proposer un service, Limogne un autre. Au-delà d'une commune dy-

namique, c'est la construction d'un territoire vivant et équilibré, fourni en matière de services, qui est à construire. La vitalité de tous les villages est primordial. Cette construction est indispensable au devenir de nos ruralités.

## 4. Enfin, au-delà de l'échelle multi-communale, des appuis techniques et financiers sont indispensables pour permettre à notre commune d'assumer sa fonction de centralité.

L'Etat comme la Région lancent aujourd'hui des appels à projets qui permettent de soutenir - en ingénierie technique et en financement propre - les bourgs comme le nôtre qui ont un rôle prépondérant pour leur bassin de vie. Ce type de dispositif est essentiel pour notre commune. Nous sommes en train de faire les démarches nécessaires – élaboration d'un projet de commune, stratégie de développement – pour devenir « **Bourg-Centre** » d'Occitanie, et potentiellement

« **Petites Villes de Demain** ». Ce type de dispositif est tout à fait symbolique de ce que le territoire peut tirer d'avoir des pôles d'équilibre dynamiques. En effet, ces projets seulement ouvert à des communes qui ont des statuts d'anciens chefs lieux de canton et/ou qui jouent un rôle de centralité, **viennent apporter des ressources financières et techniques** pour le maintien de services, dont la vocation est de profiter à tout le territoire.



## 5. Des projets au financement optimisé

La commune comme n'importe quelle autre doit se moderniser, avancer, évoluer.

Si la situation financière de la commune est complexe et que nombre de travaux ont été lancés, nous ne pouvons pas rester à l'arrêt.

Pour cela, il nous faut construire des projets :

⇒ **au financement participatif.** L'énergie notamment est un enjeu vital pour l'avenir. Un projet de panneaux photovoltaïques sur toitures ou sur parkings lancé par la collectivité, peut, par un financement citoyen lever les investissements nécessaires, produire de l'énergie locale et offrir une énergie moins chère à ses actionnaires.

⇒ **au financement subventionné.** Les projets d'équipement sont subventionnés en partie par l'intercommunalité, le département, la région ou

l'Etat. Nous travaillerons, notamment dans le cadre du dispositif Bourg Centre, à ce que le plan de financement soit optimisé au mieux pour que sur un projet indispensable comme l'aménagement de la traversée du bourg, la charge laissée à la commune soit la moindre possible.

⇒ **avec retour sur investissement.** L'agrandissement du marché et la piétonisation du centre imposent des équipements durables (barrières, etc..). Mais l'ouverture à un plus grand nombre de forains augmente les recettes pour la commune. Le projet génère donc des dépenses compensées par des recettes. C'est aussi ce type de projets que nous pouvons monter.

## 6. La construction d'une attractivité

Limogne connaît un léger déclin démographique et un vieillissement de sa population. Pour assurer le devenir de la commune comme répondre à ses enjeux financiers, il nous faut être attractif et attirer de nouveaux habitants.

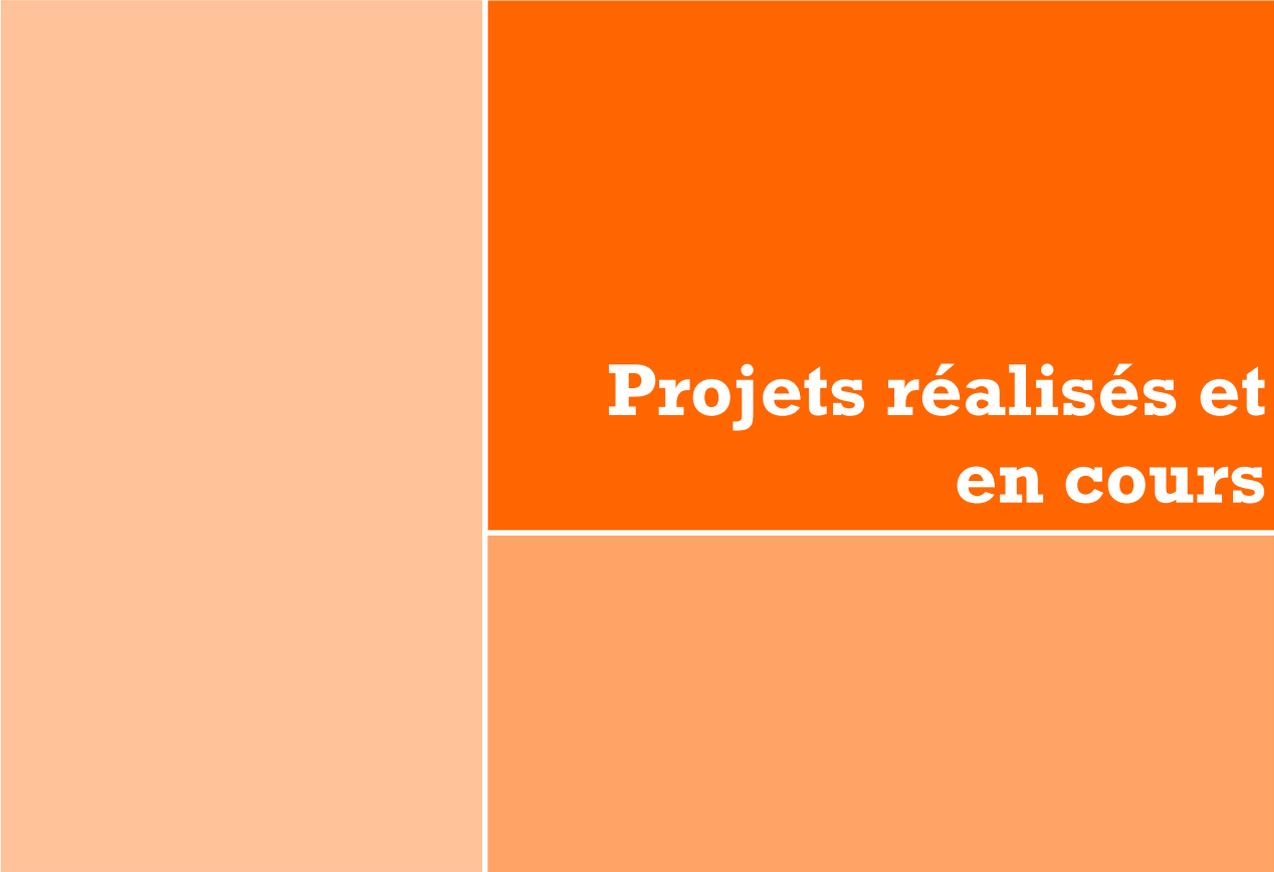
Il nous faut œuvrer pour que Limogne soit de plus en plus dynamique.

A ce titre, nous avons initié une démarche « Boug-Centre » pour **poser une stratégie de développement, et ainsi définir le Limogne de demain.** Habitat, aménagement économie locale, transition énergétique et services aux familles sont des prio-

rités sur lesquelles nous travaillons actuellement et pour lesquelles nous allons lancer des groupes citoyens.

En parallèle et à titre d'exemple, nous avons lancé **une grande réflexion sur l'usage de nos bâtiments communaux.** Plusieurs porteurs de projets (café associatif, repair café, artistes) nous sollicitent pour investir un bien communal. Certains bâtiments sont vacants. En modifiant les usages de nos bâtiments communaux, en repensant la localisation de nos services municipaux, il y a une vraie opportunité pour amener de la vie au centre du bourg.

Deuxième exemple : **nous avons ouvert un tiers-lieu,** ouvert aux entreprises qui n'ayant pas de bureau peuvent, moyennant une location, recevoir leurs clients au sein d'un bâtiment communal. Nous souhaitons aller plus loin dans ce projet pour proposer un lieu adapté et équipé aux entrepreneurs (espace de co-working). Avec la crise sanitaire et l'arrivée de la fibre à Limogne, le travail virtuel se généralise, le départ d'actifs vers la campagne augmente. Nous ne devons pas manquer le train.



**Projets réalisés et  
en cours**

# PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS



## A. COMMUNICATION

### Gazette

Comme nous l'avions évoqué, l'objectif de créer une gazette était de vous partager plus régulièrement les actualités de la commune, vous faire connaître en amont les événements qui animent notre village et vous informer des avancées de notre action municipale.

Cette gazette est un succès et nous en sommes fiers ! Les habitants de Limogne et ceux des villages voisins, sont nombreux à l'attendre tous les mois et cela nous fait très plaisir !

Petit à petit, nous souhaitons qu'elle s'enrichisse encore plus des contributions des lecteurs, afin qu'il y ait toujours un partage d'informations entre les élus et la population mais aussi entre les habitants eux-mêmes ! Nous avons décidé de la mettre à disposition chez les commerçants, car il nous paraissait important et indispensable de soutenir la vie économique et maintenir un lien social.



## RÉALISÉS

### Page Facebook

Pour les plus « connectés » d'entre vous, nous avons créé une page Facebook ! Grâce à ce moyen de communication, vous êtes au plus près de l'actualité, avec une mise en ligne plus régulière des informations en comparaison avec une gazette mensuelle.



Commune de Limogne-en-Quercy



j'aime

### Nouvelles adresses e-mail

Nous avons souhaité travailler dans de bonnes conditions et en toute sécurité, en créant de nouvelles adresses e-mails pour les élus : elles sont désormais sous la forme : « prénom.nom@limogneenquercy.fr ». Nous avons maintenant une identité claire lorsque nous communiquons vers l'extérieur.

De plus, depuis notre élection la situation sanitaire nous a imposé le télétravail et nous utilisons donc des plateformes en ligne, sur lesquelles nous pouvons nous partager des documents, ce qui nous permet de continuer à exercer notre fonction, même lorsque la mairie est fermée.

## PROJETS EN COURS OU À VENIR

### Site internet

A l'heure où le mode de communication numérique prend de plus en plus de place dans notre vie de tous les jours, notamment concernant les démarches administratives, nous avons pour projet de mettre en place un nouveau site internet doté d'une présentation attractive et claire. Il sera plus moderne et ergonomique, ce qui vous permettra de trouver rapidement l'essentiel des informations dont vous avez besoin.

Nous souhaitons un espace numérique qui vous facilitera la vie au quotidien !

# PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS



## B. SOCIAL & SANTÉ

### Collecte EHPAD

Pendant le confinement l'équipe municipale a pris l'initiative de récolter des dons, sous forme de tirelire chez les commerçants, pour offrir un repas amélioré aux aînés de l'EHPAD. Le mardi 22 sep-

tembre à midi les résidents ont pu profiter de ces gestes de solidarité. **Un repas avec appétitif, petits fours et mets améliorés leur ont été servis en musique.** Une accordéoniste a déambulé le long de toutes les tables à la recherche de l'air préféré de chacun.

Tous les résidents ont pu participer, profiter de cet agréable moment. **Cette journée a été très appréciée de tous.** Encore un très grand merci à tous les donateurs.

### Personnes vulnérables

Vous avez récemment reçu dans vos boîtes aux lettres un bulletin de recensement des « personnes vulnérables ». Nous avons d'ores et déjà reçu quelques retours de votre part et nous vous en remercions. Cela nous permettra de garder le contact, par téléphone ou par des visites, avec nos an-

ciens les plus fragiles et les plus isolés. La distribution de ces enveloppes a été pour nous l'occasion de solliciter quelques habitants pour nous venir en aide. Toutes les personnes que nous avons contactées ont répondu présent, et même si parfois nous n'avons pas pu organiser des distributions pour que tout le monde puisse participer, l'accueil dont ils et elles nous ont fait part a été bienveillant. Tous ces habi-

tants et habitantes de Limogne se sont montrés volontaires et ont tenu à nous dire qu'elles seraient de nouveau présentes pour d'autres projets. Aussi nous tenons à les remercier vivement pour leur engagement civique, leur écoute et leur gentillesse.

### Soutien au pôle médical

Faisant le constat d'un besoin croissant de soins médicaux et paramédicaux au regard du vieillissement de la population et d'une augmentation du nombre de patients en provenance de communes voisines, le corps médical (Médecins, Pharmaciens) basé à Limogne nous a sollicités et fait part de leur désir de **créer sur notre commune un cabinet médical d'ordre privé.**

Il s'agit plus précisément d'une Equipe de Soins Primaire (ESP), en collaboration avec les médecins, Infirmières, et autres paramédicaux actuels et d'étendre l'offre médicale pour attirer d'autres médecins, den-

tiste, kiné et de proposer d'être maître de stage avec accueil d'interne.

Les médecins avaient ciblé deux terrains à proximité du centre bourg et à leur demande nous avons fait les démarches auprès des propriétaires pour leur proposer de vendre aux médecins leur lot. Mais dans les deux cas nous avons essuyé des refus stricts.

Nous avons exploré aussi la possibilité de réhabiliter des logements communaux et de les allouer pour ce projet, mais même subventionnés, les financements de notre Mairie ne

nous permettant pas de supporter cette charge.

Nous avons aussi proposé d'autres terrains. Certains communaux mais qui ne furent pas retenus et un autre privé plus petit. Le propriétaire n'est dans ce cas-là aussi pas vendeur.

Nous sommes en train d'explorer d'autres pistes afin de trouver une solution rapide et satisfaisante.

## PROJETS EN COURS OU À VENIR

## C. AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

### RÉALISÉS



### Mise en place de chicanes et de radars

Pendant la campagne qui a précédé nos élections, la population nous a exprimé un souhait prioritaire : celui de la sécurité dans le bourg.

Nous avons donc lancé plusieurs actions qui doivent rapidement nous amener à prévenir, ralentir et sécuriser notre village. Dans le prolongement de l'installation des chicanes, la prochaine action marquante sera la mise en place de 3 radars pédagogiques associés à la réduction de la vitesse intramuros à 30km/h durant le premier trimestre 2021.

Pour rappel, l'objectif de ces différents dispositifs, installés en collaboration avec la Direction Départementale de l'Équipement est de procéder à des tests. Tests qui permettront de construire une solution définitive. Vos retours, vos remarques sont donc essentiels.

La suite du projet sera guidée par notre démarche « Bourg Centre » menée avec la Région qui va orchestrer la mise en place de structures pérennes s'intégrant durablement dans notre bourg.

### Arrivée d'un coordinateur technique

L'arrivée de notre coordinateur technique, Thomas Vanhove, permettra sur du court et long terme de perpétuer toutes les actions d'aménagement du village.

Par la superficie de notre commune, par le nombre d'infrastructures communales et la nécessité de rationaliser les usages et de maîtriser les coûts, il était devenu impératif d'employer un coordinateur sur le secteur technique.

Ce coordinateur pourra ainsi devenir la « mémoire » dans le temps, employé connaissant de l'ensemble des bâtiments et capable de veiller à leur usage à côté des élus.

Enfin, l'objectif par ce coordinateur technique est de diminuer l'externalisation de nos travaux qui constitue un poste budgétaire important. Nombre de travaux ou d'interventions peuvent être pris en charge par notre équipe technique pour diminuer les coûts. Des stages de formation qualifiante pour nos agents communaux sont donc lancés pour apporter un surplus de capacité opérationnelle (guide composteur, travail en hauteur entre autres pour élagage, déco de Noël etc...) en nous affranchissant d'intervenants extérieurs.

### Parking à vélos

Pour faciliter les mobilités douces, nous avons installés à plusieurs endroits de la commune des parkings à vélos (devant la Halle culturelle, devant l'école, devant la piscine, etc.)

# PROJETS RÉALISÉS ET EN COURS



## Projet de traversée de bourg

A l'horizon 2021, une étude poussée de gestion de notre espace urbain doit nous permettre d'être éligible au projet régional « Bourg Centre ».

L'objectif est de construire, dans un cadre clair, en collaboration avec les différents partenaires institutionnels, une stratégie de développement pour la commune, et ainsi éviter les aménagements qui s'empilent sans cohérence globale.

La traversée du bourg est un projet essentiel. Pour le mener, il est très important de lancer une concertation avec la population et de trouver un appui technique et financier indispensable à ce projet. C'est pourquoi nous avons lancé la démarche « Bourg Centre ».

## PROJETS EN COURS OU À VENIR

Notre souhait est de laisser à nos concitoyens la possibilité de s'approprier l'espace public en « verdissant et fleurissant » ce dernier. Il sera laissé libre cours aux imaginations les « plus fertiles » pour apporter la note de fraîcheur qui fait défaut durant ces étés de canicules récurrentes. Il n'est pas exclu de pouvoir replanter des arbres par exemple !

## Embellissement du village

## Limogne en watt

lancement d'un Projet solaire, citoyen et local, *sur le modèle de nos voisins du Célé (villages de Brengues et Carayac).*

Ce dernier aurait le mérite d'occuper des zones anthropisées du village

(Parkings et/ ou toitures) par des couvertures « photovoltaïques » sans dénaturer notre Causse.

La volonté avérée est de créer ensemble, par un financement mixte, participatif, une grappe de parc solaire à taille humaine répondant à nos besoins d'autonomie énergétique renouvelable. A mi-chemin entre une installation individuelle et une grande centrale au sol, un parc solaire villageois permet de produire de l'énergie à l'échelle d'une communauté locale. Il :

permet à chacun d'investir dans la production d'une énergie locale

occupe un espace restreint (moins d'un hectare) requiert un investissement raisonnable pour un projet collectif (de l'ordre de 300 000 €)

contribue, avec la sobriété et l'efficacité énergétique, à l'effort international contre le dérèglement climatique.

et sa puissance limitée (250 kWc) facilite les démarches administratives (simple autorisation de travaux).

## Gestion des chemins blancs

Le renfort d'un coordinateur technique nous permettra de « redorer » nos beaux chemins de randonnée quelque peu délaissés ces dernières années. L'achat d'un taille haie hydraulique et la location d'un broyeur de végétaux thermique vont permettre à très court terme des économies substantielles.

## PLUI

= Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Sur les deux prochaines années, le PLUi va être mis en place. IL remplacera l'ensemble des PLU communaux et des cartes communales pour les 23 communes de la Communauté de Communes. La volonté de la CCPLL est de porter une ambition forte d'aménagement du territoire pour garantir son attractivité et renforcer son développement.

Il s'agira de respecter les logiques villageoises, de consolider la place des bourgs, de lutter contre l'étalement et de diversifier l'offre de logements en privilégiant la reprise du bâti existant.

Les nouveaux élus communautaires vont procéder à la reprise du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). C'est ce document qui fixe les objectifs pour notre territoire. Ensuite viendra la période de mise en place du règlement d'urbanisme, pour une approbation du PLUi envisagée fin 2022, voire 2023.

## D. ÉCONOMIE & TOURISME

### Piétonnisation du marché

L'idée première s'inscrivait dans une dynamique d'après confinement et d'annulations de nombreuses festivités. Pas de fêtes de la musique, de fêtes votives, de festivals, de marchés gourmands, de lotos,... Nous avons à cœur de proposer un moment de convivialité autour de notre marché, poumon de la saison estivale. Le but de cet aménagement était de doter le marché dominical d'une nouvelle artère pendant l'été, dans l'optique d'accroître le nombre de commerçants et artisans, et de proposer un espace pleinement sécurisé pour les usagers. Mais aussi, avec les animations musicales, nous voulions que tout le monde se réapproprie le centre de Limogne par le biais de

la culture.

Les avis et témoignages des commerçants, des forains, des usagers, et des habitants ont tous convergé vers un souhait commun : le maintien de ce dispositif de façon plus pérenne. Nous l'avons dans un premier temps prolongé jusqu'aux vacances d'automne, afin d'en vérifier la faisabilité technique. Puis, face à la volonté affichée et renouvelée de toutes les parties prenantes pour son maintien définitif, nous avons acté cette décision.



### Réaménagement gîte La Halle

Au mois d'Août, nous avons voté la fermeture du gîte de la Maison des Associations et nous nous sommes donc consacrés au deuxième gîte communal : le gîte de La Halle. Afin d'améliorer les conditions d'accueil, nous avons remplacé les sommiers en tissus, qui étaient cassés, abimés et tâchés, par les sommiers en bois, d'allure plus propres, qui se trouvaient dans le premier gîte.

Cela additionné à un ménage efficace des gérantes, nous a permis de récolter des com-

mentaires positifs de la part des pèlerins venant y séjourner, mais aussi de renouveler la certification au Label Rando Etape.



## RÉALISÉS

### Mise en place des « chèques locaux »

Lorsqu'un employé municipal, quitte la mairie après plusieurs années de services ou pour tout autre événement, il est de coutume de lui offrir un cadeau. Alors pour perpétuer cette juste tradition, et l'ancrer dans notre village, nous avons eu l'idée de créer un « chéquier local » d'une valeur de 100 euros. Ces chèques sont à utiliser uniquement dans les commerces de Limogne. A l'annonce de cette idée, les commerçants se sont montrés enthousiastes et ont été pleinement partie prenante de ce projet, merci à eux !

Nous sommes en train d'étudier la possibilité d'étendre ce dispositif à tous les habitants toute l'année, car au-delà d'offrir un cadeau, cela serait aussi et surtout l'occasion de donner du sens et de jouer local en soutenant les commerces de notre territoire, une manière de lutter contre la désertification commerciale et de favoriser la préservation de l'emploi local.



### Tiers lieu mairie

Rédaction et mise en place d'une « convention de mise à disposition du petit bureau de la mairie » cette convention nous permet de statuer et d'offrir aux entreprises désireuses de louer temporairement un espace de travail dédié à de la bureautique, localisé à Limogne, et d'offrir une meilleure proximité à leur client. Nous avons également mis en place sur le site internet de la mairie la visualisation du planning d'occupation du bureau accessible aux utilisateurs

## PROJETS EN COURS OU À VENIR

### Équipement marché long terme

Le maintien de la piétonisation de la route de Lugagnac les dimanches matins étant actée de façon pérenne, nous avons entamé une réflexion sur des aménagements urbains durables qui devront s'intégrer dans le centre bourg. Nous avons aussi conscience que la

modification du trafic routier, qu'engendre ce dispositif, perturbe les habitudes et génère une augmentation du passage de véhicules par endroit, notamment pour le Mas de Couderc. Nous avons pris en considération, dès le début de l'été, l'ensemble de ces probléma-

tiques. Comme décrit précédemment, nous sommes en train d'intégrer des dispositifs de soutien de village comme le nôtre (programme Bourg-Centre), et nous ferons en sorte d'intégrer de façon globale, toutes les dimensions d'un tel projet.

### Réflexion tiers lieu plus ambitieux

Face au phénomène de désertification qui s'installe dans les territoires ruraux, des « tiers lieux » ont fleuri afin d'assurer la vitalité économique et le dynamisme social de nos villes et villages de campagnes. Un mouvement soutenu depuis peu par les pouvoirs publics, qui y voient une manière d'assurer la cohésion des territoires. Ces nouvelles organisations au cœur de nos villages dessinent aussi une autre vision de la ville durable.

Qu'est-ce qu'un « tiers-lieu » ? Rien de très révolutionnaire en réalité. Il s'agit d'un endroit destiné à la vie sociale de la communauté, et qui comprend des espaces (salles équipées de canapés, tables ; bureaux

ouverts ;...) où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle, voire de travailler avec un environnement adapté.

Ils sont principalement organisés autour d'activités économiques (espaces de travail mutualisés, incubateurs d'entreprises,...), d'activités culturelles et associatives et, enfin, d'activités de service public (conciergeries, bibliothèques, ...). L'État, à travers le plan « nouveaux lieux, nouveaux liens », soutient ce type de projets.

Grâce à ces espaces de vie, de nouveaux modes d'organisation de la société et du travail sont en effet en train de se créer, le télétravail en fait partie. Ces lieux favorisent la créa-

tion de nouveaux modes d'organisation de la vie économique de ces territoires, avec la mise en réseau des compétences, mais également la mise en réseau des villages entre eux.

Nous sommes en train de réfléchir à la mise en place d'un tiers lieu plus grand, plus ambitieux que « Le Petit bureau » lancé à la mairie. Car l'essor de ces lieux citoyens et alternatifs ouvrent la voie à de nouveaux modèles d'organisation qui donneront, nous l'espérons, une certaine revitalisation de notre territoire face à la densification des métropoles.

## (Suite) PROJETS EN COURS OU À VENIR

### Réflexion sur l'Office de tourisme

Un contexte sanitaire particulier, additionné à une faible fréquentation et donc des frais de fonctionnement inutiles, ont confirmé de la part de l'Office de Tourisme, la nécessité de fermer ce lieu durant l'hiver et

le réouvrir en Avril. Nous comprenons mais regrettons ce choix, étant donné que cela nous fait un bâtiment central et grand qui se trouve sous-utilisé. Plus généralement, comme évoqué précédemment, nous avons lancé un projet global concernant l'utilisation et l'affectation de nos bâtiments communaux. Nous

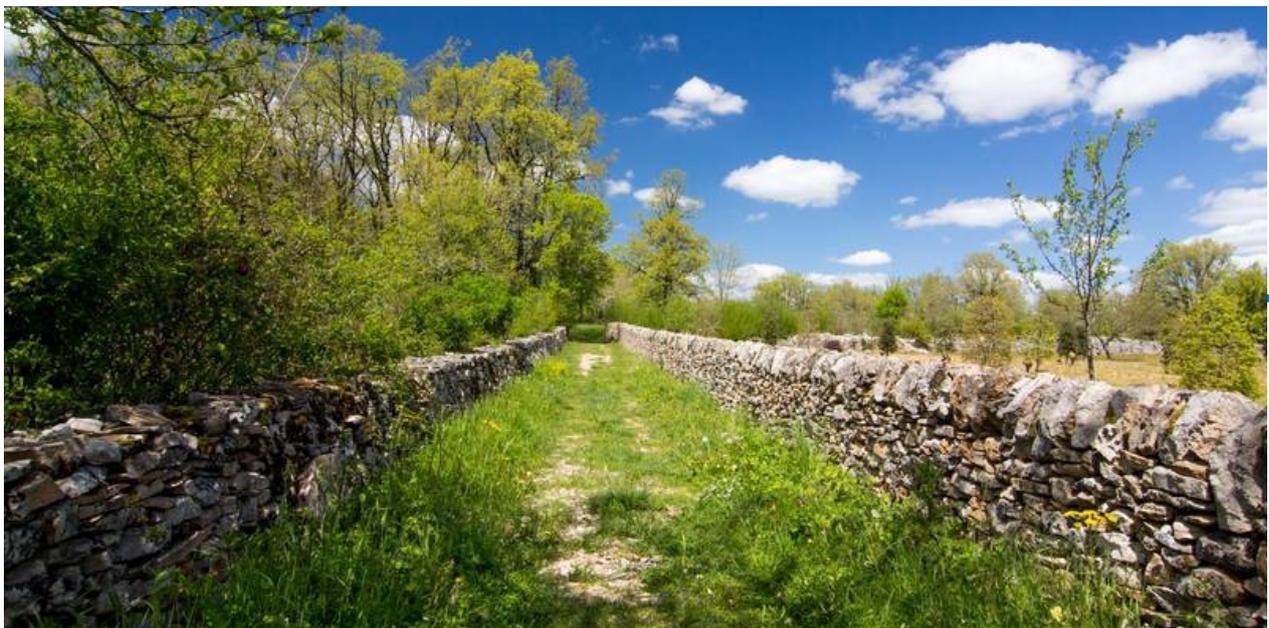
sommes donc en pleine réflexion pour trouver de nouvelles solutions qui permettraient d'accueillir les projets qui ont été proposés par des citoyens à la municipalité et de ainsi revitaliser le centre bourg.

### Fenêtre sur paysages

*Fenêtres sur le paysage* est un projet lancé par Derrière le Hublot et le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Il réinterprète les chemins de Compostelle, en créant des lieux étonnants et de nouvelles expériences artistiques, tout en mariant culture et nature. L'équipe crée des œuvres

issues des ressources du territoire ayant le moins d'impact possible sur l'environnement. Elle a notamment créé en avril 2020 Super Cayrou, qui est un art refuge fonctionnel, situé sur la commune de Gréalou. Il permet au pèlerins et randonneurs, de se mettre à l'ombre ou d'y passer la nuit. Les organisateurs de ce projet souhaiteraient réaliser une autre œuvre sur un espace public de

la commune de Limogne, afin de mettre en valeur notre territoire. Ils ont commencé à mettre en place un comité de pilotage, composé des différents partenaires de ce projet, et un comité de suivi va se créer : il sera, entre autres, composé d'associations ou de personnes du village qui souhaiteraient participer à la naissance de cette œuvre.



# PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS



## E. ÉDUCATION & CULTURE

### RÉALISÉS

#### École

C'est dans un climat d'écoute que le travail s'est engagé entre notre nouvelle municipalité et la nouvelle direction de l'école publique. Au centre de nos préoccupations : le bien-être des enfants pour assurer leur réussite scolaire. Cet objectif a guidé le maintien d'un second poste à temps plein d'ATSEM pour la classe de maternelle grande section et la réor-

ganisation des plannings des animatrices afin d'assurer une continuité humaine auprès des enfants. Continuité aussi pédagogique grâce à une concertation régulière avec le directeur du périscolaire, dont l'équipe mène un projet réfléchi afin de donner tout son sens à l'éducation populaire.

*Parce que l'accès à la culture est essentiel dans notre ruralité, plusieurs actions ont été menées qui s'avèrent de francs succès :*

#### La bibliothèque

C'est toujours avec le même objectif et dans une volonté d'écoute que le fonctionnement de la bibliothèque municipale a été revu. Les temps scolaires sont placés sous la responsabilité de Noémie Léglise et ont été allongés : les classes des écoles publique et privée peuvent ainsi par roulement y tenir de véritables séances de travail. Les temps ouverts au public, sous la responsabilité de Raphaëlle Alary ont eux aussi été élargis et adaptés pour favoriser la fréquentation. Conscientes de l'importance de l'accès à ce lieu culturel, nos deux bibliothécaires ont organisé des services de "drive" auprès des scolaires et du grand public pendant le second confinement.

#### La boîte à livres

La mise en place d'une boîte à livres, Petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, elle a pour vocation de permettre l'accès à la culture, de favoriser le lien social et le partage dans une démarche éco-citoyenne. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne.



#### Animations culturelles estivales

Le soutien au festival 7e ciel dans un format adapté au protocole sanitaire. Grâce à la mobilisation des bénévoles et à la réactivité des organisateurs et organisatrices, trois soirées ont ainsi réjoui l'été limognais. Puis l'organisation des "dimanches" de la placette qui ont permis dès le 21 juin d'animer musicalement le marché, de ranimer le lien social tant affecté durant le confinement, et de soutenir artistes et commerçant.es.



#### Halle Culturelle

Enfin, parce que ce lieu nous est précieux, parce que le voir souvent fermé était un regret que vous nous aviez largement partagé, nous avons signé une nouvelle convention de gestion de la halle culturelle avec la Communauté des communes. Les nouvelles modalités permettront une gestion de proximité plus souple et adaptée à nos besoins. Le bâtiment et ses équipements sont de responsabilité communautaire mais notre commune dispose et s'acquitte du fonctionnement. La saison culturelle communautaire se poursuivra mais sans notre financement particulier et sans exclusivité.

## PROJETS EN COURS OU À VENIR

### Réflexion sur les rythmes scolaires

Les représentants de parents d'élèves nous ont sollicités afin d'obtenir une dérogation à la semaine de 4 jours et demi. Un sondage est en cours auprès des familles. Pour être efficient, le changement de rythme doit s'accompagner de la mise en place d'un ALSH le mercredi toute la journée dans notre commune. Etant de compétence intercommunale, ce projet de centre de loisirs devra être négocié avec la collectivité.

### Spectacle ATCHOUM

Le contexte COVID nous a aussi contraints d'ajourner le spectacle de Noël qui devait être proposé aux enfants des deux écoles. "Atchoum" réalisé par la Compagnie Les Cubiténistes sera proposé à une date ultérieure.

### Conseil municipal des jeunes

Fidèles à notre programme, nous menons aussi une réflexion sur la création d'un conseil municipal des Jeunes et la prise en compte des demandes de nos jeunes. Le travail est amorcé par le projet pédagogique périscolaire mais le confinement nous a empêché comme nous l'aurions souhaité d'aller à la rencontre de nos jeunes afin d'initier avec eux leur participation à la vie citoyenne de notre village. Etape à venir dès que les conditions sanitaires le permettront.

### Réflexion Office Municipal de la Culture

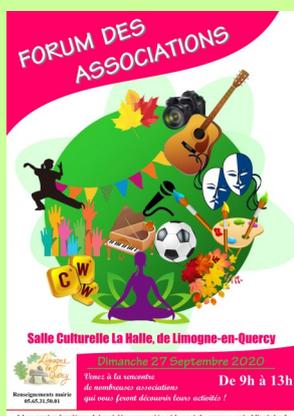
Nous réfléchissons à la création d'un Office municipal de la culture (OMC). "Association aux services des associations", combinant citoyen.nes, acteurs et actrices de la culture, et élu.es, il aurait pour but de définir une politique culturelle et de mettre en synergie des actions favorisant cohésion sociale et démocratie participative.

# PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS



## F. SPORT & VIE ASSOCIATIVE

### RÉALISÉS



### Forum des Associations

Le Forum des Associations s'est déroulé fin septembre à La Halle, malgré un contexte sanitaire particulier. En effet, il nous paraissait important de maintenir ce rendez-vous annuel, car les associations sont indispensables à la vie de notre village.

Même si nous avons observé une baisse de la fréquentation, le public était quand même présent et cela a permis aux nombreuses associations existantes à Limogne, de trouver de nouveaux adhérents.

### Utilisation des bâtiments communaux pendant le COVID

Les associations qui ont un nombre de pratiquants trop important pour que le protocole sanitaire soit respecté au sein de la Maison des Associations, ont pu accéder à la Halle. Pour arriver à cela, un long travail a été réalisé avec l'intercommunalité, et nous avons obtenu que La Halle culturelle soit à disposition des associations, afin de pouvoir exercer leurs activités tout

en garantissant les distanciations physiques nécessaires. La confiance et la collaboration avec les associations est indispensable et nous avons créé des conventions spéciales adaptées à ce contexte sanitaire exceptionnel afin de cadrer ce fonctionnement.

### Le minibus

Rédaction et mise en place d'une « Convention de mise à disposition du Minibus » pour nos deux associations, Causse Sud 46 et la boule de Limogne en Quercy. Cette convention a pour but de statuer et de ce fait d'engager les emprunteurs sur les mesures d'hygiène, les modalités de réservations, d'enlèvement et restitution. Pour une meilleure traçabilité du véhicule, il a été mis en place un carnet de bord, à remplir

scrupuleusement par l'emprunteur afin répertorier tous les déplacements effectués. Mise en place d'une liste de point de contrôle visuel est à dérouler lors de la prise et restitution du véhicule. Cette convention a pour but de responsabiliser les utilisateurs, ceci afin de garantir en toutes sécurité le transport de personne.

### Le terrain de tennis

Rédaction et mise en place d'un « protocole de fonctionnement » du terrain de tennis reprenant les modalités d'accès, les points de réservation, les critères et tarification, et les règles de discipline et de sécurité à appliquer.

Nous avons également mis en place sur le site internet de la mairie la visualisation du planning de réservation accessible à tous. Ce protocole permet aux personnels en charge une plus grande clarté sur le fonctionnement et permet une gestion plus rigoureuse ceci afin de mieux satisfaire les utilisateurs.

## PROJETS EN COURS OU À VENIR

### Journées citoyennes

Nous allons réunir prochainement, lorsque le contexte le permettra, toutes les associations de Limogne, dans le but de partager un pot de l'amitié et d'échanger. Nous souhaiterions que les associations puissent partager un peu plus qu'une salle mise à leur disposition par la municipalité, et qu'elles travaillent ensemble, à

la mise en place de journées citoyennes, qui ont pour but la création de projets en vue d'accroître le dynamisme de Limogne. Lors de ces journées, les habitants proposent et construisent des projets pour leur commune (travaux d'amélioration du cadre de vie comme le petit élagage, valorisation du patrimoine, projets

culturels, ludiques, etc.). Cela permet à chacun de s'impliquer activement dans la vie communale en ayant des responsabilités, et en œuvrant pour le mieux vivre ensemble. Le lien social est important il faut le conserver !

### Gestion du stade

Toujours dans l'optique de rationaliser l'usage de nos infrastructures, nous avons entamé une réflexion avec le club de foot sur l'usage et l'entretien du terrain. En effet, face à la situation conjoncturelle de la mairie, les membres du bureau du club ont accepté d'assurer la tonte. Pour la municipalité, ce simple geste nous autorise à réaffecter les heures des agents techniques sur d'autres opérations. Il s'agit d'un parfait exemple de coopération en bonne intelligence qui nous permettra de construire un avenir commun, merci à eux !

D'ailleurs, concernant le terrain, le club nous a fait part de son inquiétude pour sa préservation. En effet, il a fait l'objet d'une réfection récemment, et lors des périodes estivales il y a un risque élevé de le voir se dégrader, et par là même, l'investissement consenti n'avoir servi à rien. Il a alors été décidé d'acheter un système d'arrosage mobile. Nous avons proposé aux villages environnant ayant les mêmes besoins, de bien vouloir acheter ce matériel en commun afin d'en mutualiser l'achat, et

l'usage. Dans cette même problématique, et ce n'est pas une surprise, l'eau est rare sur le causse. Aussi, nous sommes en train d'étudier la possibilité de récupérer les eaux de pluie de la halle sportive, voire l'eau de la piscine municipale car nous avons obligation de la vidanger une fois par an.



# **Chantiers et Travaux**

## MAIRIE

Comme dit plus haut, un projet d'agrandissement imaginé par la précédente mandature était à l'étude. L'acquisition du bâtiment qui jouxte la mairie sur la petite place rentrait dans ce cadre.

La volonté de cette extension se légitimait par plusieurs raisons :

. **la mairie est en général non accessible** aux personnes à mobilité réduite (PMR). La salle de conseil municipal, où se déroulent les mariages, est au premier étage, en haut d'un escalier, sans aucun accès PMR.

. **le manque de bureaux est**

**manifeste**, que ce soit pour les employés comme les élus. Les bureaux sont donc partagés ce qui dégrade les conditions de travail et limite la confidentialité des échanges notamment dans l'accueil du public.

. **les locaux ne répondent pas en grande partie aux normes, et notamment les sanitaires.**

Nous avons décidé ne pas lancer ce projet d'agrandissement pour des raisons financières. L'objectif a donc été de répondre aux enjeux prioritaires par une **solution la moins onéreuse** possible.

Nous avons donc organisé le réagencement des pièces et procédé à l'achat de portes

thermiques et isophoniques. Cette opération permet ainsi de mieux isoler les espaces de travail, de renforcer la confidentialité mais aussi de gérer deux aspects essentiels:

. Le premier est la **sécurité** à l'approche de l'entrée de la mairie. Le retrait de la porte permet une meilleure visibilité lors de la sortie sur la Départementale. Un accès PMR pourra ainsi être étudié.

. Enfin, la mise en place de ces portes permettra une **meilleure isolation** et donc une maîtrise de la facture énergétique, actuellement gabégique.

## PISCINE

Courant 2019 la municipalité avait engagé d'importants travaux de réhabilitation de la piscine qui tombait en désuétude. Equipement de liners pour les bassins, reconstruction des plages, définition et équipement d'une nouvelle galerie technique incluant le chauffage des baignoires. Tous ces travaux finalisés dans l'urgence ont tout de même permis de démarrer en juillet 2019 une nouvelle saison estivale. **La piscine était relookée et redevenait attractive.**

En début de mandat, nous avons donc repris le passif de ce chantier afin de le finaliser. La liste de réserves était importante et mettait en évidence **beaucoup de manquements**... De nombreuses fissures sur les plages, les jonctions liner/ plage sans recouvrement, fuites et infiltrations importantes dans la

salle des machines, pompes à chaleurs défaillantes, cloquage du béton sous le liner ainsi que des bourrelets, pas de vidange des bassins par point bas... tout ceci pour n'en citer que les plus importants.

S'est ajoutée une installation dégradée des sanitaires (douches, WC) qui nous a imposé une réfection au pied levé afin d'agrémenter l'usage des utilisateurs.

Face à cette avalanche d'anomalies et au laxisme de certains intervenants, **nous avons dû saisir un huissier de justice pour établir un constat dans un premier temps.**

Les travaux sur les plages seront finalisés cet hiver, tandis que les interventions en galerie technique ne pouvant être réalisées que piscine vide reprendront en mai 2021.

Ces malfaçons n'étant pas réhabilitables, nous avons pu assurer le redémarrage de la sai-

son estivale début juillet 2020. Malgré un contexte COVID défavorable, cette saison s'est très bien déroulée et restera un bon cru. Cela se concrétise par **un montant de recette jamais réalisé jusqu'alors (11.000€)** en augmentation de 2300€ par rapport à 2019.

Les points positifs recueillis auprès des usagers se traduisent par un sentiment de sécurité sanitaire, grâce aux aménagements et au protocole instauré, la rénovation bassin/ plages, la qualité de l'eau, la chaleur des baignoires, les lignes de nages et une prolongation de quinze jours en septembre pour les scolaires.

## HALLE SPORTIVE

Enfin ! La halle sportive a été réceptionnée à la fin du mois de novembre. Cependant, il ne s'agit que du bâtiment, en effet, l'ensemble des équipements (panneaux de basket, filet de tennis,...) ne seront installés, au mieux, qu'à la fin du premier trimestre 2021. Nous allons donc inviter, dès le mois de janvier, l'ensemble des associations et clubs qui souhaitent investir ce nouvel équipement. Lors de cette réunion, nous établirons conjointement des créneaux d'utilisation qui pourront contenter tous les acteurs. Alors, si vous ne l'avez pas déjà

fait, contactez la mairie au plus vite si votre association ou club sportif souhaite profiter de ce nouveau lieu !

Certains d'entre vous l'auront sans doute remarqué, cette halle sportive a déjà été investie par la section handball du collège de Cajarc, et ce, depuis le début du mois de Décembre. Notre commune voisine rencontre de grandes difficultés sur un de ses équipements majeurs : son gymnase. Le département du Lot a donc sollicité en urgence notre communauté de commune pour trouver une solution. Une convention a alors été validée, entre ces deux acteurs, pour l'usage de la halle

sportive de Limogne. Dès le premier Janvier, notre commune deviendra seule gestionnaire de l'usage de ce bâtiment, et c'est avec plaisir que nous avons acté la prolongation de cette convention, afin de nous montrer solidaire envers la commune de Cajarc et de ses habitants.



## EHPAD



Après de longs mois de travaux entachés par les contraintes COVID la structure de l'EHPAD s'est dotée de nouveaux équi-

pements qui sont à ce jour opérationnels. Une nouvelle buanderie, intègre des moyens neufs et industriels, machines à laver, sèche-linge l'ensemble dans un nouveau local bâti adossé au bâtiment actuel, mieux adapté et plus ergonomique pour les utilisateurs, il en est de même pour la salle de repassage climatisée. La galerie technique a été totalement refaite et intègre un tout nouveau système de chauffage muni de 2 chaudières à bois

écologiques et performantes. L'approvisionnement silo contenant des copeaux de bois est réalisé par une entreprise locale. La production d'eau chaude et traitement de l'eau ont été aussi totalement refait. Un groupe électrogène extérieur assurera la production d'électricité en cas de défaillance sur le réseau urbain. Les travaux de climatisation des chambres seront finalisés lorsque les contraintes COVID seront levées.

## ECOLE

L'ouverture de cette partie de l'école normalement prévue lors de l'été 2020, a été repoussée d'abord en septembre, puis en novembre en raison du pre-

mier confinement. Désormais elle est envisagée pour le premier trimestre 2021. La réfection de l'ensemble de la cour n'ayant pas été prévue, notre mandature a voté un budget supplémentaire équivalent à

8000 Euros pour achever le travail. Un point hebdomadaire est réalisé pour suivre les avancées. Nous espérons que ce chantier puisse finir au plus tôt.

## GENDARMERIE

L'état des lieux a été validé le 26 novembre 2020 par notre équipe. Il vient conclure une série de finitions qui n'avaient pas été réalisées et pour lesquelles

nous avons sollicité tous les acteurs afin de respecter le planning.

L'enjeu était important puisque les travaux devaient être réalisés avant la fin de l'année pour obtenir les subventions et que

la révision de loyer soit actée. Nous sommes à présent dans l'attente de la réponse des autorités militaires pour consolider la revalorisation des loyers, suite à cette coûteuse mais nécessaire rénovation.

# QUI SOMMES-NOUS ?



## A. LE PERSONNEL MUNICIPAL

L'équipe d'agents municipaux est composée de 18 personnes, pour un total de 11 équivalents temps-plein. 12 femmes et 6 hommes. A cela se rajoutent un employé en arrêt et deux autres en disponibilité.

Voici l'organigramme des services:



## B. L'ÉQUIPE D'ÉLUS

Notre équipe est composée de 5 femmes et 8 hommes. La moyenne d'âge de l'équipe est de 42 ans. 11 personnes sur 13 sont des actifs. Ils mènent donc une activité professionnelle en parallèle de leurs fonctions municipales.

Le montant cumulé des indemnités de fonction versées au maire et aux quatre adjoints est de 2500 Euros par mois.

### Pour parler un peu plus de chacun :

- ◆ Charlotte André, la deuxième adjointe a 35 ans. Elle a un enfant. Elle est gestionnaire de gîtes.
- ◆ Francis Andrieu a 51 ans. Il a deux enfants. Il est conducteur d'engins dans les travaux publics.
- ◆ Yves Bach a 61 ans. Il a deux enfants. Il est retraité de la maintenance industrielle.
- ◆ Benoît Conte a 43 ans. Il a un enfant. Il est tourneur - fraiseur dans l'aérospatiale.
- ◆ Isabelle Escudier, la troisième adjointe a 52 ans. Elle a un enfant. Elle est professeur d'histoire-géographie.
- ◆ Matthieu Gaillard, le maire, a 38 ans. Il a deux enfants. Il est chef d'une entreprise d'informatique.
- ◆ Guillaume Gimenez, le quatrième adjoint a 41 ans. Il a un enfant. Il est professeur des écoles et directeur d'école.
- ◆ Juliette Leveillé a 34 ans. Elle est autrice - illustratrice.
- ◆ Eric Montagne, le premier adjoint a 56 ans. Il a un enfant. Il est retraité du Ministère de la Défense.
- ◆ Arnaud Nouviale a 45 ans. Il a trois enfants. Il est ingénieur territorial.
- ◆ Aurélie Rigal a 37 ans. Elle a deux enfants. Elle est conseillère clientèle.
- ◆ Anthony Singlande a 26 ans. Il est agent communal.
- ◆ Delphine Viargues a 36 ans. Elle a deux enfants. Elle est secrétaire médicale.

> **Notre situation d'actifs en parallèle de nos fonctions municipales détermine notre fonctionnement.**

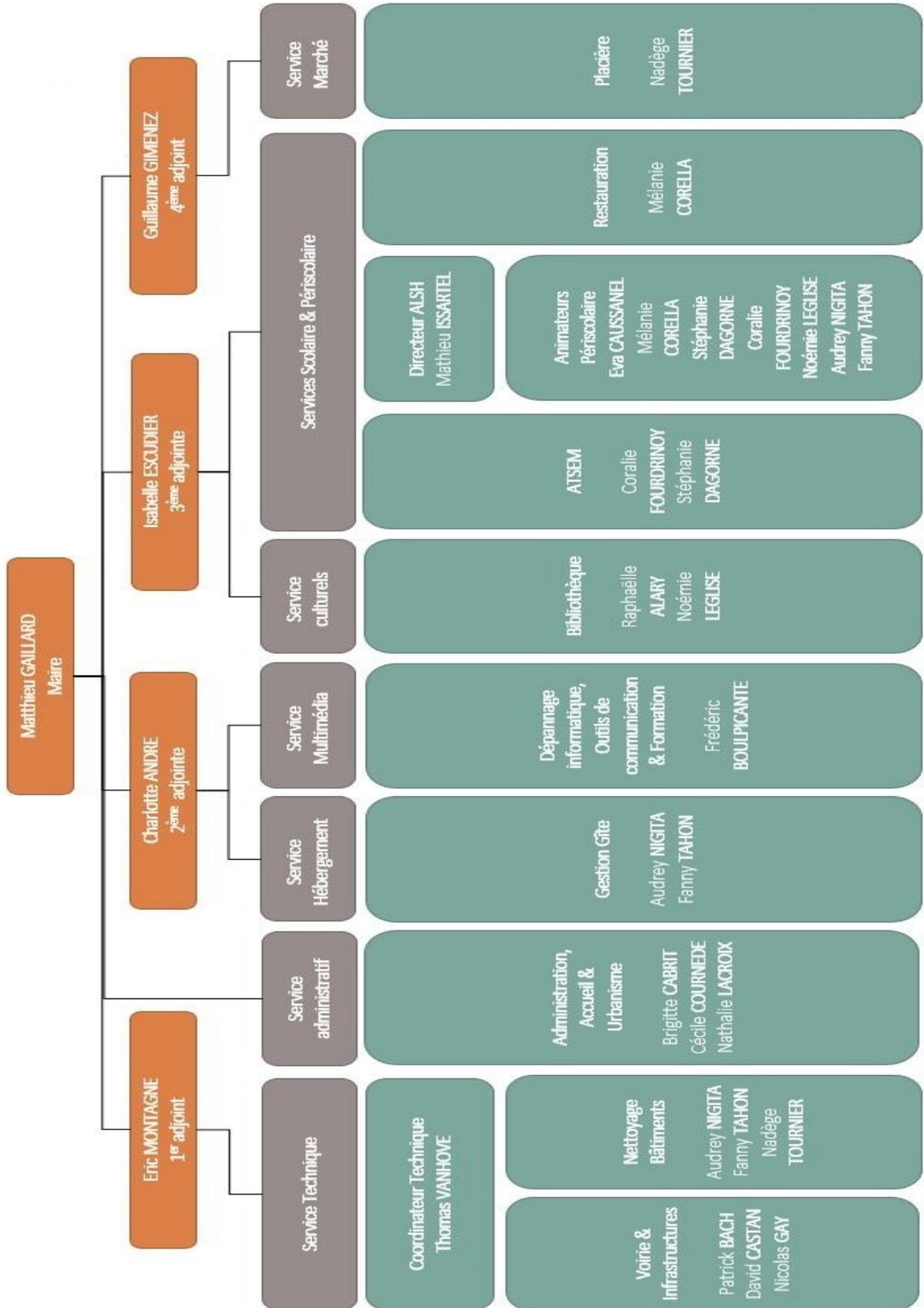
En parallèle de nos réunions de travail, nous devons fonctionner beaucoup par mail ou téléphone. Phénomène accentué par la crise sanitaire.

Les disponibilités pour les membres de l'équipe sont ma-

ajoritairement hors des horaires de travail. Nous nous sommes organisés au mieux pour qu'une permanence d'élu.e.s soit organisée au quotidien, afin de recevoir la population pour toute demande. Nous essayons, en parallèle de nos vies professionnelles et familiales d'être le plus présents possible dans les multiples événements du village.

Nous vous demandons cependant votre compréhension quant à nos situations de jeunes élu.e.s, qui ont tous l'avantage de la jeunesse mais aussi les contraintes de leur vie professionnelle et familiale !

Merci !



## C. RESPONSABILITÉS & FONCTIONS

Les membres du conseil municipal ont des responsabilités communales. Ils s'occupent des activités culturelles dans la commune, du secteur technique, du marché, etc. Mais ils ont aussi des responsabilités de représentation. Ils représentent Limogne auprès des différents organes publics et collectivités territoriales.

| Matthieu GAILLARD<br>Maire   | Eric MONTAGNE<br>1 <sup>er</sup> adjoint                      | Charlotte ANDRE<br>2 <sup>ème</sup> adjointe                         | Isabelle ESCUDIER<br>3 <sup>ème</sup> adjointe                    | Guillaume GIMENEZ<br>4 <sup>ème</sup> adjoint              |
|--|---|--|---|--|
| Président des commissions municipales  | Vice-Président Commission Aménagement & Développement Durable | Vice-Présidente Commission Communication, Tourisme & Vie Associative | Vice-Présidente Commission Education, Enfance, Jeunesse & Culture | Vice-Président Commission Economie, Sports, Santé & Social |
| Chef de l'administration communale   | Infrastructures/Voirie  | Communication externe (Gazette, etc.)                                | Petite Enfance  | Attractivité Economique                                    |
| Responsable du personnel   | Transition Ecologique   | Informatique / Outils Communication                                  | Enfance & Jeunesse  | Marchés / Commerces / AOT                                  |
| Budget & finances  | Agriculture   | Tourisme, Patrimoine   | Ecole : scolaire & périscolaire                                   | Coordination Sports  |
| Officier d'état civil & Officier de police judiciaire  | Membre Commission Appel d'Offres                              | Déleguée Parc (PNRCQ) Commission Cult/Educ/Patrimoine/Social         | Culture : programmation & relations acteurs                       | Santé  |
| 1 <sup>er</sup> VP de l'interco en charge de l'aménagement et du développement durable (PLUi, Habitat & Mobilités) | Délegué FDEL  | Déleguée Station Verte   | Déleguée Commission Interco Education & Social                    | Social   |
| Vice-Président SCOT  | Délegué PETR  | Déleguée Commission Interco Communication & Vie démocratique         | Halle culturelle  | Délegué Commission Interco Economie & Tourisme             |
| Membre du Conseil d'Administration de l'AMF  | Délegué SDAIL   | Déleguée Interco École de Musique                                    | Ecole de Musique  | Halle Sportive   |
| Elu Commission Départementale en matière d'urbanisme   | Délegué SYDED   | Maison des Associations  | Bibliothèque  | Tiers-Lieu / Local Entrepreneur                            |
| Elu Commission Départementale DETR   | Référent Ambroisie  | Gîte   | Ecole   | MSAP - EHPAD   |
|  | Correspondant Défense   | Office de Tourisme   |   | Centre social  |
|  | Correspondant Tempête   |  |   |  |
|  | Délegué Commission Interco Urbanisme / PLUi                   |  |   |  |
|  | Gendarmerie   |  |   |  |
|  | Mairie  |  |   |  |

**Francis ANDRIEU**

- Voirie
- Déléguée Commission Interco Voirie & Infrastructures

**Yves BACH**

- Pôle Médical
- Membre Commission Appel d'Offres
- Tennis
- Piscine
- Camping
- Délégué Commission Interco Patrimoine & Culture

**Benoît CONTE**

- Membre Commission Appel d'Offres
- 4<sup>ème</sup> Vice-Président SICTOM
- Délégué Commission Interco Ordures Ménagères

**Juliette LEVELLE**

- Ciné-Lot
- OMC

**Arnaud NOUMALE**

- 1<sup>er</sup> Vice-Président SESEL
- Membre Commission Appel d'Offres
- Gestion énergies
- PLUI
- Délégué Commission Interco Environnement & Transition Ecologique

**Aurélie RIGAL**

- Elue Commission Liste Electorales
- Elue Conseil Administration Saint Joseph
- Récolement Permis de Construire
- Fleurissement Village
- Cimetière

**Anthony SINGLANDE**

- Délégué Calamités Agricoles
- Coordination Boule
- Coordination Football
- Mimibus
- Stade
- Boulodrome
- Gestion Salle Matériel

**Delphine VIARGUES**

- Déléguée CNAS
- Ciné-Lot
- OMC

### Légende

- Missions communales
- Infrastructures communales (responsabilité centrée sur l'usage)
- Délégations intercommunales
- Délégations autres

## Glossaire

AMF : Association des Maires de France  
 AOT : Autorisation d'Occupation Temporaire  
 CNAS : Comité National d'Action Sociale  
 DETR : Dotation des Equipements des Territoires Ruraux  
 EHPAD : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

FDEL : Fédération Départementale d'Electricité du Lot  
 MSAP : Maison des Services Au Public  
 OMC : Office Municipal Culturel  
 PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
 PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
 PNRQC : Parc Nationale Régional des Causses du Quercy  
 SDAIL : Syndicat Départemental d'Aménagement

et d'Ingénierie du Lot  
 SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale  
 SESEL : Syndicat Des Eaux Du Sud Est du Lot  
 SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères  
 SYDED : Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers



## La CNRACL renouvelle son conseil d'administration

La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) procèdera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspon-

dance.

Nous vous invitons dès à présent, à venir vérifier que votre nom se trouve bien inscrit sur la liste électorale, présente à la mairie.



## Les vœux du maire et du conseil municipal

Ne pouvant prédire les conditions sanitaires de janvier, nous reviendrons vers vous si la tenue des traditionnels vœux est possible.

**Dans tous les cas nous vous souhaitons de très belles fêtes, et à l'avance, une merveilleuse année 2021.**

## Fleurissement du village

La première réunion aura lieu le lundi 11 janvier 2021 à 18h dans la salle du conseil municipal.

## Recensement 2021

En raison de la crise sanitaires, l'INSEE nous a communiqué le report du recensement national de janvier 2021 à janvier 2022.

## L'école publique des Grèzes vous informe...

### Papiers cadeaux

Si vous avez eu l'occasion de vous promener autour de l'école publique des grèzes, vous avez certainement remarqué quelque chose d'étrange... Ces derniers temps, elle s'est un peu transformée... en atelier de créations !!!

En partenariat avec l'imprimerie Trace et en lien avec un projet de classe sur le Japon (GS-CP), les enfants ont réalisé des papiers cadeaux sur du tissu et du kraft. Ils ont dessiné les motifs et œuvré pour leur confection.

Ces mêmes petites mains ont aussi peint les sapins en bois pour décorer l'école et le vil-

lage dans un soucis de développement durable. Bravo à tous pour cette belle initiative et ce superbe travail !

Malheureusement, les conditions sanitaires nous ont obligés à reporter le spectacle de Noël prévu à la Halle culturelle et offert par la mairie mais cela n'a pas entaché le moral des enfants et des adultes qui ont partagé un délicieux goûter et

ouvert les cadeaux apportés par ce sacré vieux bonhomme que l'on appelle Père-Noël.

Nous nous retrouverons très vite pour vous donner de nos nouvelles mais en attendant, nous profitons de ce moment pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année pour vous et vos proches.



## Internet: déploiement de la fibre optique

La fibre optique est déployée dans tout le Lot afin de répondre aux besoins de tous les habitants, en terme d'accès internet. La fibre est la technologie la plus performante face aux nouveaux usages et services numériques: télétravail, télémedecine, streaming,...

### > Maintenant que devez-vous faire ?

#### **Je suis locataire en immeuble**

Je dois demander le raccordement de l'immeuble à mon propriétaire qui interviendra auprès du syndic de propriété par lettre recommandée avec accusé de réception. Une fois le raccordement effectué ou si mon logement est déjà éligible, je peux contacter l'opérateur présent de mon choix pour souscrire un abonnement.

#### **Je suis en pavillon**

Je teste mon éligibilité me rendant sur les liens donnés ci-après, si mon logement est éligible je souscris à l'opérateur présent de mon choix qui effectuera le raccordement de mon domicile à la fibre.

#### **Je suis copropriétaire**

1. Je fais une demande à mon syndic pour que le raccordement de l'immeuble figure à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale des copropriétaires par lettre recommandée avec accusé de réception.

2. L'assemblée vote le raccordement de l'immeuble

3. Le syndic signe une convention avec l'opérateur ALLiance THD qui ensuite déploie la fibre dans l'immeuble

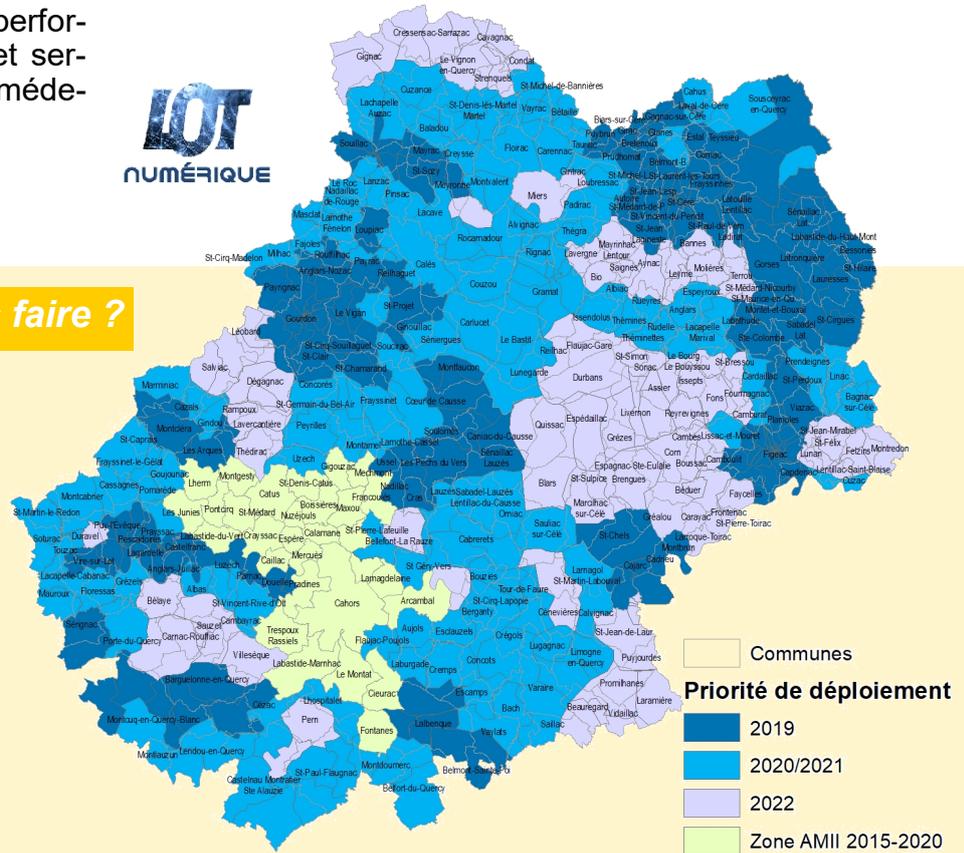
#### **Je suis une entreprise**

Alliance Très Haut Débit met à votre disposition une carte de déploiement vous permettant de suivre le déploiement de la fibre dans votre commune. ([www.all-fibre.fr](http://www.all-fibre.fr)). Alliance Très Haut Débit s'occupe de développer le réseau de fibre optique pour les départements de l'Aveyron, du Lot et de

la Lozère. Ce réseau est loué aux fournisseurs d'accès à internet (F.A.I) pour que ceux-ci puissent

## Departement du Lot

Déploiement du très haut débit à l'horizon 2022



proposer à leurs clients des offres d'abonnement pour les particuliers, les entreprises et les collectivités.

#### **Je suis dans un local professionnel**

Les démarches sont similaires à celles des immeubles résidentiels. Je dois demander le raccordement du local à mon propriétaire qui interviendra auprès du syndic de propriété par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les liens utiles à suivre :

<https://www.alliancetrshautdebit.fr/fr>

<https://lot.fr/actualites/fibre-optique-questions-reponses>

<https://eligibilite-thd.fr/cartographie/AXTD>

<https://reseaux-orange.fr/cartes-de-couverture-fibre-optique>

<https://lot.fr/la-fibre-et-les-autres-technologies-pour-plus-de-d-bit>

# Vie culturelle

Si les activités culturelles sont autorisées à reprendre:

## Ciné Lot - Vendredi 8 Janvier

Pour le mois de Janvier 2021, la projection CINELOT sera prévue le Vendredi 8 Janvier avec « PETIT PAYS », un film dramatique réalisé par Eric Barbier (« La promesse de l'Aube »). Il s'agit de l'adaptation du roman homonyme et primé de Gaël Faye, auteur originaire du Burundi.

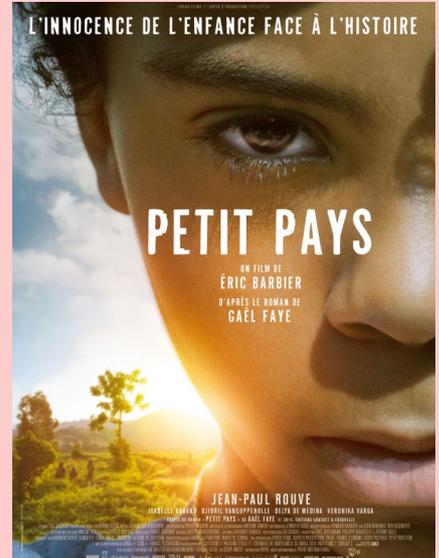
*Dans les années 90, un petit garçon vit au Burundi avec son père, un entrepreneur français, sa mère rwandaise et sa petite sœur. L'arrivée de la guerre civile met fin à l'innocence de son enfance. Un film poignant qui ne laisse pas indifférent et dont on ne ressort pas tout à fait indemne... A découvrir !*

Film de: Eric Barbier

Avec: Jean-Paul Rouve, Isabelle Kabano, Djibril Vancoppenolle

Sorti: 28 Août 2020

Catégorie: Drame



La séance se tiendra dans le respect du protocole sanitaire défini au 16 octobre 2020 et sous réserve de nouvelles annonces : port du masque obligatoire, respect des gestes barrière, distanciation physique avec un siège vide entre personnes n'appartenant pas au même groupe.

## Théâtre - La Halle Culturelle

**INCASSABLE OU L'AMOUR  
AU BORD DU MONDE**

Vendredi 22 JANVIER 2021 à 20h30



## Concert - La Halle Culturelle



### LE QUATOR CONTRASTES

Les quatre guitaristes du quatuor Contrastes viendront interpréter différents morceaux du répertoire baroque italien en passant par le romantique espagnol et d'autres richesses du monde.

Samedi 30 JANVIER 2021 à 20h30

**Le Limogne infos - La Gazette** - Magazine édité par la mairie de Limogne - La commission communication remercie les élu.e.s, les services municipaux, les associations, les correctrices Monique LeBris et Céline Kapanci, les habitant.e.s et les partenaires, pour leur contribution. **Directeur de la publication** : Matthieu Gaillard, Maire. **Conception** : la commission communication. **Crédit photos** : Pixabay, Freesvg. **Impression** : Mairie de Limogne. **Tirage** : 500 exemplaires